

DISPONIBLE EN AFRIQUE : CENTRALE, OCCIDENTALE, MAGREB ET AUSTRALE

EDITION NOV. - DEC. 2012

# AFRIQUE ENVIRONNEMENT



Plus

MAGAZINE BIMESTRIEL D'INFORMATION, DE FORMATION ET DE COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE

avec le soutien de



Canadian International  
Development Agency

Agence canadienne de  
développement international

DOHA 2012

## Quel avenir pour Kyoto ?

Nos Meilleurs  
Voeux 2013

7ème session ministérielle de la COMIFAC



Les ailes du Maroc

PLUS DE 1500 VOLS HEBDOMADAIRES  
VERS PLUS DE 80 DESTINATIONS  
À TRAVERS LE MONDE



www.royalairmaroc.com



**16 DOSSIER SPECIAL**  
COP 18 SUR LE CHANGEMENT  
CLIMATIQUE

**36 DOSSIER SPECIAL**  
COP10 DE LA CONVENTION  
D'ABIDJAN

**42 DOSSIER SPECIAL**  
COP11  
DE LA CONVENTION  
DE RAMSAR

Magazine Bimestriel, d'analyse et  
de politique environnementale,  
Siège Brazzaville Congo

Contacts : (+242) 05519 62 49 / 06806 05 29  
E-mail : [afenvironnementplus@yahoo.fr](mailto:afenvironnementplus@yahoo.fr)  
[info@afriquenvironnementplus.com](mailto:info@afriquenvironnementplus.com)  
[www.afriquenvironnementplus.com](http://www.afriquenvironnementplus.com)

**Directeur de la Publication**  
Raoul SIEMENI

**Directeur des Projets et de la  
formation**  
Brice Severin PONGUI

**Coordonnatrice**  
Marie Danielle NGO NGUE

**Rédacteur en chef**  
Wilfrid LAWILLA

**Chargé de la communication**  
Robert NGOUMA

**Rédaction générale**  
Raoul SIEMENI  
Marie Danielle  
Wilguette EZNEZ  
Oriane BAYENDELA  
Nathalie MITOAMONO  
Wilfrid LAWILLA

**Secrétariat de Rédaction**  
Marie SIEMENI  
Milene MIMISSIE  
Orly

**Superviseur de correction**  
Bonne Année MATOUMONA

**Représentants Cameroun**  
Winnie KITIO

**Partenaire : Energie 2050**  
Stéphane POUFFARY

**Mise en page et Graphisme**  
Trésor NGANDU K.D  
[tresorng7@gmail.com](mailto:tresorng7@gmail.com)

**Photographe**  
Carine OYOMA

**Service Technique**  
Bernard TCHOKOTE





Les racines de notre savoir

# Terre d'école

pour un avenir durable



[www.terredecote.com](http://www.terredecote.com)

Terre d'école | [info@terredecote.com](mailto:info@terredecote.com)  
 Projet élaboré et mis en place par  
 le Comité International pour la Renaissance de l'Afrique  
 4, rue Félicien-David - 75016 Paris  
[www.cira-net.com](http://www.cira-net.com)



## Edito



## Autant de COP pour quelle issue ?

Les questions cruciales de l'environnement, du changement climatique, du développement durable, sont devenues d'actualité et cela se confirme à travers différentes rencontres internationales ! Face à ces problématiques : réunions, rencontres et conférences se multiplient afin de trouver, pour les uns des financements, et pour les autres des engagements contraignants.

Devenues une tradition annuelle, les conférences des Nations-Unies sur le changement climatique et autres liées à l'environnement ne font que se multiplier pour de résultats aussi peu convaincants. Après Rio, Juj, Hyderabad et autres, n'arrivent toujours pas à trouver des voies et moyens pour réduire l'extinction de la biodiversité, atténuer les effets du changement climatique et amener la planète à s'adapter à ses effets.

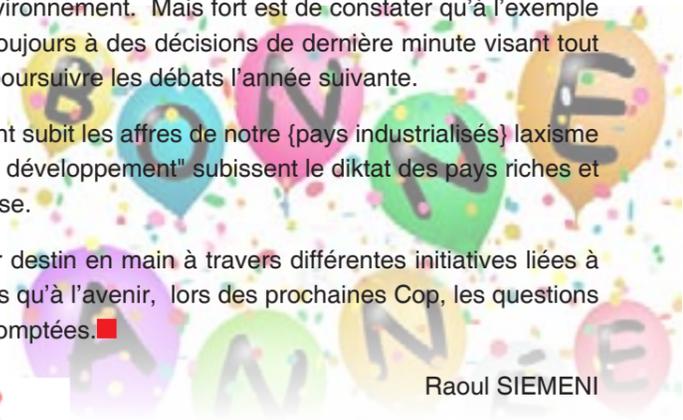
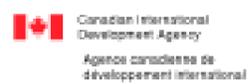
La dernière conférence en date a été celle de Doha qui, malheureusement, a accouché une fois de plus d'une souris, avec l'absence de grandes décisions assorties de mesures contraignantes même si les participants ont décidé de la prorogation du protocole de Kyoto pour une période transitoire. Autant de Cop, nous en sommes déjà à la 18ème, aucune suite favorable pour les pays en voie de développement : des financements promis jusque-là, n'ont pas été réunis en totalité. Ce n'est plus un secret de polichinelle, Doha n'a pas été à la hauteur des enjeux et des défis, dans la mesure où la conférence s'est tenue dans un contexte particulier marqué par l'absence de représentants de haut niveau de certaines puissances, des événements climatiques que le monde a connu : inondations, séismes, ouragan, etc.

Cop 18, plus de questionnements que des réponses concrètes ! Et l'on se demande pourquoi organiser autant des conférences qui, a fortiori, l'on sait que rien de concret ne sortirait de ces assises ? Ce grand rendez-vous sur le changement climatique, appelé « COP 18 de Doha », qui a duré deux semaines avait pourtant comme mot de passe, permettre aux experts et politiques du monde de se prononcer sur l'état du climat mondial afin de ressortir les solutions adéquates pour accompagner les pays membres de la convention cadre des Nations-Unies sur le changement climatique à appliquer des politiques plus soucieuses de l'environnement. Mais fort est de constater qu'à l'exemple des rencontres précédentes sur le même sujet, l'on aboutit toujours à des décisions de dernière minute visant tout simplement à convaincre les participants sur la nécessité de poursuivre les débats l'année suivante.

Notre monde souffre de plusieurs maux et notre environnement subit les affres de notre {pays industrialisés} laxisme dans la gestion de notre environnement. "Les pays en voie de développement" subissent le diktat des pays riches et industrialisés qui ne cessent de polluer sans tenir leur promesse.

Les pays dits en voie de développement doivent prendre leur destin en main à travers différentes initiatives liées à l'environnement s'ils veulent changer la donne. Nous espérons qu'à l'avenir, lors des prochaines Cop, les questions cruciales liées à l'environnement trouveront des solutions escomptées. ■

Raoul SIEMENI



© Terre d'école 2012 - crédits photos 12/2004 - everystockphoto

# 7ème session ministérielle de la COMIFAC

Préservez notre environnement pour que les générations futures aient une bonne lecture de ce que nous leur avons légué.



Votre santé dépend de votre environnement



Photo de Famille des Experts à la Conférence des Ministres de la COMIFAC

*N'Djamena, capitale de la République du Tchad, une fois de plus, a été, le 21 novembre 2012, la capitale de la COMIFAC. Elle a abrité la 7ème session ordinaire du Conseil des ministres des pays membres de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale. Les assises ont été organisées sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Idriss DEBY ITNO, Président du Tchad.*

**A**ux côtés des 8 pays membres de cette institution, se sont joints les représentants des institutions sous-régionales, organisations internationales et bailleurs de fonds tels que : COMIFAC, RAPAC, CEFDHAC et ses réseaux affiliés (REPAR, REPALEAC, REJEFAC, REFADD), OCFSA, ADIE, RIFFEAC, Facilitation Canadienne du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), GIZ, WWF, JICA, AFD, ACDI, UICN, CIFOR, PACEBCo, Projet régional REDD+, ainsi que les représentants de la société civile du Tchad.

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois allocutions à savoir, celles du Facilitateur du PFBC, Monsieur Gaston GRENIER, de MAHAMAT BECHIR OKORMI, ministre de l'Environnement et des Ressources Halieutiques du Tchad et du Premier Ministre du Tchad, Emmanuel NADINGAR.

Prenant la parole, Gaston Grenier a, de prime abord, réaffirmé la détermination du PFBC en faveur de la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. Il a ensuite souligné que le massif forestier de la sous-région constitue un château d'eau dont une partie alimente le Lac Tchad, avant ensuite de reconnaître que la COMIFAC fait partie des seules institutions internationales en Afrique Centrale jouissant de l'ouverture au niveau international pour mener à bien le dialogue sur la gestion durable des forêts, malgré les difficultés qu'elle traverse. Enfin, il évoqué les nombreux défis qui attendent les pays et les partenaires au développement pour continuer de faire de la COMIFAC un modèle d'appui au développement durable et à l'économie verte.

De son côté, le ministre tchadien de l'environnement, a souligné

l'importance de cette réunion qui se tient conformément aux dispositions statutaires de la COMIFAC et ce, à une étape critique de la vie de cette institution sous-régionale. Il a exprimé son espoir de voir les objectifs des travaux être atteints en vue de permettre la redynamisation de la COMIFAC, pour le bien-être de nos populations et des générations futures.

Quant au Premier ministre tchadien, il a ouvert les travaux par un bref rappel historique, et a mis en évidence la position géopolitique du Tchad comme pays charnière entre le domaine forestier et les zones de savanes. Cette position, a-t-il relevé, accorde à ce pays le rôle prépondérant qu'il entend jouer dans l'espace COMIFAC. Il a également réaffirmé l'engagement du Tchad à tenir haut le flambeau de la présidence de la COMIFAC pendant les deux prochaines années et ce, dans le sens de la continuité et suivant l'esprit du Traité de la COMIFAC. Il s'est inquiété du phénomène alarmant du braconnage. Pour enrayer ce fléau, a-t-il poursuivi, la COMIFAC a besoin d'un mécanisme disposant de ressources humaines et des moyens matériels et financiers conséquents.

Après cette cérémonie d'ouverture, les participants ont assisté à la présentation du bilan de la Présidence en exercice sortante et du transfert du témoin de la Présidence, en raison de l'arrivée tardive de Monsieur le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme de la République Démocratique du Congo, Président en exercice de la COMIFAC. Et s'en est suivie la mise en place du bureau et les ministres ont suivi avec une grande attention, le rapport général de la réunion des experts, présenté par M. Yves YALIBANDA de la République Centrafricaine. Ensuite, les Ministres ont pris acte des conclusions et recommandations dudit rapport.



Vue de participants

## LA SESSION MINISTÉRIELLE

Réunis à huis clos, les Ministres avaient examiné les points retenus à l'ordre du jour, parmi lesquels:

- Rapport d'activités de la COMIFAC et institutions partenaires (décembre 2010 – novembre 2012) ; - Mise en œuvre des résolutions des Conseils des ministres (2010-2012) ; - Mise en œuvre des recommandations du rapport de contrôle interne de l'audit financier et comptable du SE COMIFAC ; - Plan d'actions biennal du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC (2013-2014) ; - Plan d'actions biennal des Coordinations Nationales de la COMIFAC (2013-2014) ; - Projet de budget biennal 2013-2014 ; - Rapport d'évaluation du Plan d'opérations triennal 2009-2011 du Plan de Convergence ; - Processus d'harmonisation des politiques forestières en Afrique Centrale : Directives sous régionales relatives à la formation forestière et environnementale en Afrique Centrale ; - Rapport étude sur l'état des lieux de la mise en œuvre des directives et décisions de la COMIFAC par les Etats membres ; - Rapport d'étape de l'étude sur le bilan des expériences de gestion des aires



Les ministres de la COMIFAC

protégées transfrontalières en Afrique Centrale ; - Rapport étude sur la prise en compte du genre dans les directives et autres décisions de la COMIFAC. A cela s'ajoutent les points tels que: - Sommet des Chefs d'Etat sur la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale - Conclusions et recommandations de la 7ème Conférence sur les écosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) ; - Mandat du personnel statutaire de la COMIFAC ; - Réforme de l'OCFSA : rapport d'audit et plan de restructuration (pays membres de l'OCFSA).

Au terme des délibérations des points sus-évoqués, des échanges fructueux assortis de constats et recommandations ont été formulés par les Ministres et les résolutions suivantes ont été prises notamment celles relatives:

Au rapport biennal d'activités de la COMIFAC (2011-2012) et des institutions partenaires ; - de la mise en œuvre des recommandations du rapport de contrôle interne de l'audit financier et Comptable de la COMIFAC ; au Plan d'action biennal (2013-2014) ; - sur les plans d'action des Coordinations Nationales COMIFAC (2013-2014) ; - au projet de budget biennal 2013-2014 ; au rapport d'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'opérations triennal 2009-2011 du Plan de Convergence de la COMIFAC ; au processus d'harmonisation des politiques forestières en Afrique Centrale ; au rapport de l'étude sur l'état des lieux de la mise en œuvre des Directives et Décisions de la COMIFAC par les pays membres ; au rapport de l'étude sur le bilan des expériences de gestion des aires protégées transfrontalières en Afrique Centrale ; - au Rapport de l'étude sur la prise en compte du genre dans les Directives et autres Décisions de la COMIFAC ; à l'organisation du troisième Sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale sur la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers ; aux conclusions et recommandations de la 7ème

Conférence sur les Ecosystèmes des Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) ; au mandat du personnel statutaire de la COMIFAC ; -S'agissant de la réforme de l'OCFSA et du Rapport d'audit financier et Comptable.

Et dans les divers, les Ministres se sont préoccupés du problème récurrent de siège de la COMIFAC. Ils ont été édifiés par le Cameroun, pays du siège, de l'état d'avancement de ce dossier. Les travaux de réhabilitation du bâtiment devant abriter le siège de l'institution devront démarrer dans de meilleurs délais.

Au terme des travaux tenus dans un climat de sérénité, le Conseil des Ministres a remercié le peuple frère de la République du Tchad, son Président et son Gouvernement pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé. Il sied de rappeler que le segment ministériel a été précédé, du 19 au 20 novembre 2012, par la réunion des experts.■

Wilguette Eznez



Photo Signature financement REDD+

## REDD+

« La République du Congo bénéficie d'un fonds de 4 millions de dollars des Nations-Unies pour son programme national REDD+ »

**Cette volonté de l'ONU-REDD d'octroyer, à la République du Congo, la somme de 4 millions de dollars, s'est matérialisée, le 26 octobre 2012, à Brazzaville, au cours d'une cérémonie de signature du programme national ONU-REDD du Congo entre le gouvernement congolais et les Nations-Unies, en prélude à la 9ème session internationale d'Orientation ONU-REDD, tenue du 26 au 27 octobre dernier.**

C'est un partenariat entre l'Etat congolais et les trois agences du système des Nations-Unies à savoir le PNUD, le PNUE et la FAO. C'est Monsieur Henri Djombo, Ministre du Développement Durable et de l'Economie Forestière (MDDEF), Dieudonné Koguyagda, du représentant de la FAO au Congo, Ibrahim Thiaw, Directeur de la mise en œuvre des politiques environnementales du PNUE et de Eloi Kouadio IV, représentant résident adjoint du PNUD au Congo qui ont signé ce partenariat. Ce programme signé est intitulé Document de programme national pour l'appui au processus REDD+ en République du Congo. Il met un cadre d'appui pour bien avancer le processus REDD+. Ce fonds octroyé par l'ONU-REDD à la République du Congo, s'élève à hauteur de 4 millions de dollars. Ces fonds qui s'ajoutent à ceux de la Banque mondiale et du Gouvernement congolais, (global de 8 millions de dollars : 0,6 millions pour le Congo, 3,4 millions pour le FCPF et 4 millions pour l'ONU-REDD) permettront de couvrir l'essentiel des coûts estimés pour la phase de préparation au mécanisme REDD+ (2012-2015), exceptés le financement direct de projets pilotes REDD+ sur le terrain, et vise la compensation financière des efforts démontrés dans la conservation des forêts. Une façon d'atténuer le changement climatique. L'ONU-REDD apportera un soutien à la fois technique et financier au processus REDD+ national pendant 3 ans. ■

Renforcer la loi faunique par le soutien au développement socio-communautaire



Plus d'informations au service de la protection de la faune



## Développement durable

*Les journalistes ont visité le site du Programme National d'Afforestation et de Reboisement (ProNar)*



doigt des réalités. Sur le terrain, ils se sont rendu compte que les arbres plantés évoluent normalement selon les espèces. Dans ce site, les journalistes sont rentrés en contact direct avec les différentes espèces de plante. Au terme de ladite visite, les deux parties (presse et coordination) en sont rentrées satisfaites. Cette expérience pourra service d'exemple pour d'autres pays d'Afrique. Nous espérons qu'à la prochaine visite, le constat sera le même.



La rédaction

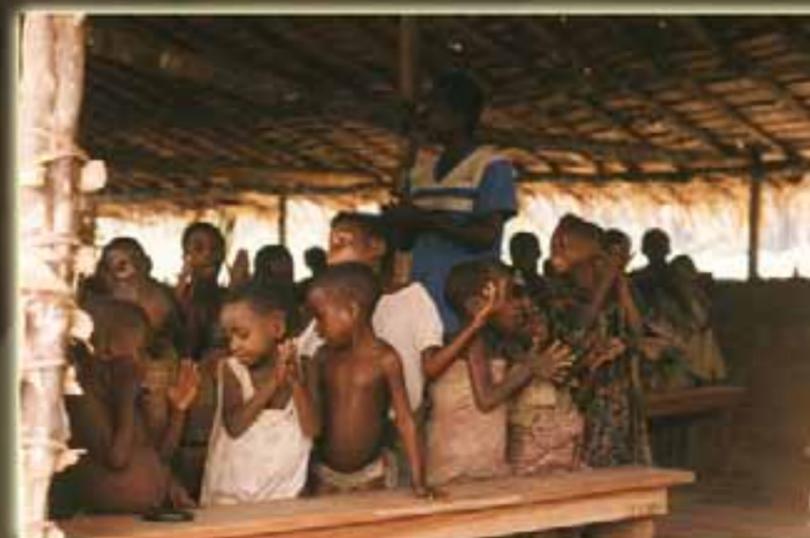


**S**ous l'initiative de la coordination du ProNar à la tête, Madame Rosalie Matondo, la Coordinatrice, les journalistes ont effectué, le 03 novembre 2012, un an après le lancement dudit programme, le 06 novembre 2011, par le Président Denis Sassou N'Guesso, une visite sur le site situé à plus de 60 Km au nord de Brazzaville. L'objectif de cette visite, renseigner les chevaliers de la plume et du micro de l'état d'avancement de ce projet combien important, à quelques jours de la journée nationale de l'arbre, qui se tient chaque 06 novembre.

Arrivée sur le lieu du périple, les journalistes ont pu constater l'état dans lequel les plantes ont évolué, en un an d'existence, quoique leur croissance ne soit unitaire. Cette situation est due, selon les techniciens trouvés sur le terrain, à la qualité du sol qui n'est pas uniforme en termes des potentialités. Au cours de ce périple, les journalistes ont pu palper du

## Le Droit à l'Education

*N'exclut pas la Perpétuation des Valeurs Traditionnelles*





## Interview

**Entretien avec le Docteur VEERLE VANDEWEERD, directrice environnement et énergie au Programme des Nations Unies pour l'Environnement,**

**Afrique Environnement Plus: Comment percevez-vous le terme environnement, et quel rapport faites-vous entre l'environnement et l'énergie ?**

**Dr VEERLE :** Je dirais que l'environnement est vraiment critique pour le développement. Il y a des gens pauvres, vulnérables qui dépendent de l'environnement pour leur survie. Donc, l'environnement et le développement sont deux points étroitement liés à l'existence humaine ; et je pense que travailler pour l'environnement dans une organisation qui travaille pour le développement est l'une des choses les plus importantes que

l'on puisse faire, surtout en Afrique où pas mal de gens survivent grâce à l'environnement. L'environnement est l'une des préoccupations pour tous les gouvernements en Afrique.

**Afrique Environnement Plus: Quelles sont les priorités des Nations Unies en matière d'environnement, surtout quand on sait qu'actuellement tous les gouvernements semblent s'en approprier ?**

**Dr VEERLE :** Au nombre des priorités, on peut compter l'énergie, l'eau et la cruciale problématique du changement climatique. Pour commencer avec l'énergie, le Secrétaire général des

Nations Unies a lancé un vaste programme mondial pour s'assurer que tout le monde aura l'accès à l'énergie d'ici 2030. Surtout en Afrique, beaucoup de gens n'ont pas encore l'accès à l'énergie, et utilisent encore le bois pour faire la nourriture, pour se chauffer. Tandis que l'Afrique dispose de plein d'énergie renouvelable. Donc, c'est un programme qui est réalisable et nous avons besoin d'une volonté politique. Nous espérons que d'ici quelques années, le Congo et les autres pays vont commencer à vraiment ériger des plans pour que tout le monde ait l'accès à l'énergie renouvelable. De l'autre côté, l'eau est vraiment importante, car sans elle, il est difficile de vivre, donc la gestion de l'eau est très importante pour le développement. Mais la protection et la conservation des eaux est synonyme de la protection et de la conservation des forêts, des sols, c'est la gestion des ressources

naturelles. Il y a aussi le changement climatique, et sur cet aspect, tous les scientifiques sont d'accord qu'il est devenu une réalité, il faut préparer les pays à s'adapter au changement climatique. Donc, l'énergie, l'eau et le changement climatique sont les grands thèmes sur lesquels nous travaillons actuellement.

**Afrique Environnement Plus: Depuis le sommet de la terre, tenu en 1992, jusqu'à nos jours, plusieurs initiatives avaient été prises pour amener les Etats, particulièrement ceux industrialisés, à réduire leurs émissions de GES. Ne peut-on pas en déduire que tous ces efforts sont des échecs et que le sort de l'humanité est déjà scellé ?**

**Dr VEERLE :** Vous avez effectivement raison. Il est vraiment regrettable de constater que malgré l'évidence scientifique de la réalité du changement climatique, l'urgence de réduire les émissions nocives ne semble pas être une priorité pour les pays du nord. Et que ce sont les pays du sud, les gens qui vivent en Afrique qui en souffrent le plus. Je suis convaincu que puisque le réchauffement de la terre est une chose qui va affecter tout le monde, qu'on va prendre des mesures, mais, cela va prendre beaucoup de temps. Ce qui est en train de se dérouler n'est sûrement pas l'action la plus rationnelle que le monde puisse faire, mais avec la crise économique dans le nord, il est difficile de convaincre les gens qui ne souffrent pas au quotidien des effets du changement climatique, de soutenir financièrement les projets écologiques, de



faire des politiques économiques différentes. Je suis d'accord avec vous, on aura des impacts assez importants et en ce moment, il sera trop tard pour prendre des mesures concrètes.

**Afrique Environnement Plus: Les Nations Unies se sont engagées par un mécanisme dit REDD à encourager les Etats dans la séquestration, mais au regard du fait que les fonds qui devaient permettre de soutenir ce processus proviennent des pays industrialisés, pensez-vous qu'il y ait une durabilité de ce programme des Nations Unies ?**

**Dr VEERLE :** Il faut dire que le crédit carbone est devenu un produit qu'on peut échanger sur le marché international. Certes pas encore rentable comme les autres produits classiques puisque le mécanisme international n'est pas encore établi, mais au fur et à mesure que les effets du changement climatique vont se faire ressentir, le prix du carbone et le coût de protection des forêts vont augmenter. Ce sera deux marchés différents, avec des produits que l'on peut acheter et vendre sur un marché de carbone. Cela va changer notre manière d'envisager l'économie, et d'ici 20 ans, l'économie ne reposera plus que sur le marché du carbone et non sur les ressources naturelles. C'est justement à cela que nous préparons les Etats à avoir une économie qui est plus en harmonie avec la nature.

**Afrique Environnement Plus :** Lors du dernier sommet de Rio, les chefs d'Etats africains semblaient déjà lassés

**des promesses des pays du nord. Ils avaient l'impression d'aller de promesses en promesses, jusqu'à y voir un vrai manque d'engagement de ces pays. Au regard de tout cela, ne pensez-vous pas que tout cela soit un échec pour ce processus engagé par les Nations Unies ?**

**Dr VEERLE :** Effectivement ! C'est dommage de voir les Chefs d'Etats lassés et démoralisés. Les problèmes du changement climatique et des ressources naturelles sont une réalité, face à la passivité des pays du nord. Mais on ne peut pas non plus baisser les bras, nous continuons à soutenir les pays motivés, c'est le cas de l'Ethiopie qui est un exemple dans la mise en place des plans nationaux pour vivre en harmonie avec la nature et pour avoir une économie tout à fait différente de l'économie qu'on connaît au nord. Donc, d'un côté c'est juste, tout ce qui est fait va plus lentement, et de l'autre côté on a la réalisation et ce sont les pays qui sont intelligents, qui projettent dans 20 ou 30 ans, qui sont en train d'adapter leur économie pour vivre en harmonie avec la nature. C'est dommage, mais ce n'est pas parce que les pays du nord ne font rien, que ceux du sud devront baisser les bras.

**Afrique Environnement Plus: Nous savons que le monde traverse une crise économique très sévère, et que les Nations Unies vivent énormément des dons, surtout le Fonds de partenariat pour le carbone forestier. Ne pensez-vous pas que cette crise impacte sur les efforts financiers qui sont en**

**train d'être faits ?**

**Dr VEERLE :** Même si l'on donne tout l'argent pour les forêts, cela demeure insignifiant. Ce serait comme une goutte d'eau dans la piscine. Tout l'argent que la communauté internationale donne pour le développement n'est pas plus de 106 milliards de dollars, donc on doit être vraiment intelligent et utiliser cet argent pour catalyser une redirection de l'argent public et privé. Si on veut adresser les problèmes qu'on a en ce moment-ci avec les ressources naturelles, il faut produire et consommer différemment, par exemple tout l'argent dont on a besoin pour donner l'énergie à tout le monde, c'est 30 milliards de dollars, alors la communauté va donner moins de 0,00% de ce dont on a besoin, donc on ne peut pas dépendre de l'aide internationale pour rediriger l'économie. C'est seulement un petit moyen catalyseur pour aider les pays. C'est vrai que l'argent international qui est disponible maintenant n'est pas grand-chose, et ça ne sera jamais assez pour résoudre tous les problèmes, c'est pourquoi nous sommes en train de faire des études pour voir comment mobiliser la somme de 100 milliards qu'on a promis, et cela ne viendra pas des aides, on doit regarder comment mettre un prix sur le carbone et le transport, et on a d'autres mécanismes avec lesquels on peut avoir de l'argent sans toujours demander aux pays développés.

**Afrique Environnement Plus: l'Afrique semble vulnérable parce qu'elle n'a pas suffisamment les ressources suffisantes pour faire face aux effets du changement clima-**

**tique. Au niveau des Nations Unies, quelles sont les mesures qui sont prises autour de l'adaptation et de l'éducation des pays vulnérables ?**

**Dr VEERLE :** Pour s'adapter aux changements climatiques, il faut faire un développement différent. Même si on doit payer pour toutes les actions afin de s'adapter au changement climatique, cela va nécessiter beaucoup d'argent que ça devienne impossible de le faire. Donc, il faut renforcer les capacités des pays pour prendre des décisions dans une manière différente. Si on bâtit des maisons et des infrastructures, il faut toujours le faire dans un climat qui est en train de changer. L'Afrique va le plus souffrir, mais on ne peut pas toujours dépendre de l'aide puisqu'elle ne sera jamais suffisante, il faut prendre son économie en main et la rediriger pour s'adapter au changement climatique. C'est la dure réalité, car les conséquences ont tellement d'impacts que même si on fait un projet ensemble, cela n'aura pas beaucoup de résultats, il faut changer tout ce qu'on fait et ça c'est le défi que nous avons en ce moment.

**Afrique Environnement Plus: Comment appréhendez-vous la notion d'économie verte, et comment les pays africains doivent-ils l'aborder ?**

**Dr VEERLE :** l'économie verte est une autre appellation du Développement durable. Vous savez que de temps en temps les politiques ont besoin de nouveaux mots; à Rio, on l'avait appelé développement durable et maintenant c'est l'économie verte. Mais l'essentiel à retenir,

c'est surtout de consommer et produire différemment, et c'est ce qui est en train de se faire. Bien que pour les politiques on est pas toujours d'accord, mais on voit ici au Congo comme dans beaucoup d'autres pays, qu'on est en train de valoriser les ressources naturelles, de construire des bâtiments qui sont plus efficaces pour l'énergie, on a des voitures qui prennent en compte la pollution. En somme, tout est en train de changer et le secteur privé est vraiment engagé parce qu'il y a des marchés rentables au point où je dirai même que les politiques internationales sont plus lentes que le secteur privé. C'est vrai que pour les discours internationaux, l'économie verte est un peu difficile puisque les pays en voie de développement ont peur que cela devienne une manière pour ne pas avoir des impôts des produits des pays sous développés. Cela peut arriver, d'où ils ont raison d'être vigilant dessus. Le PNUD, est là pour faire en sorte que les pays en voie de développement ne souffrent pas de l'économie verte.

**Afrique Environnement Plus: un mot à l'endroit de ceux qui s'investissent dans la conservation de l'environnement ?**

**Dr VEERLE :** je leur demanderai de mettre l'accent sur l'éducation de la population en général, et sur celle des enfants, en particulier qui devrait en principe leur apprendre que les ressources naturelles ne sont pas inépuisables. Qu'il y a nécessité de les utiliser avec modération pour permettre aux futures générations d'en profiter aussi. ■

Propos recueillis par Raoul SIEMENI





## COP 18 SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Doha, une conférence en panne d'inspiration...  
chronique d'une crise climatique annoncée.

Ce numéro d'Afrique Environnement Plus sortira quelques jours après la fin de la Conférence de Doha qui s'est déroulée au Qatar du 26 novembre au 7 décembre 2012. Il sortira également quelques jours avant la fin de l'année 2012 qui restera une année très particulière dans l'histoire de l'humanité et c'est pourquoi parler des décisions de Doha c'est aussi et avant tout parler de notre histoire d'hier et d'aujourd'hui et de notre capacité collective à construire une société et un futur plus juste, solidaire et respectueux des ressources naturelles.

Chacun d'entre nous, quelque soit son pays d'origine ou sa situation personnelle, sait que Doha n'a pas été à la hauteur des enjeux et des défis. Et pourtant, Doha s'est déroulé dans un contexte international particulier avec des événements climatiques extrêmes à répétition et une conscience très fine des risques que nos sociétés courent si rien n'est fait pour infléchir à la baisse la trajectoire de nos émissions de gaz à effet de serre (GES).

Chacun connaissait l'histoire passée et la possible histoire future... et pourtant Doha a visiblement manqué son rendez-vous et la Conférence s'est terminée avec plus de questions que de réponses. Il convient pour autant de ne pas bais-

ser les bras car cela serait donner raison aux sceptiques, aux pessimistes, aux égoïstes et aux irresponsables.

Comme je l'ai déjà écrit à de nombreuses reprises, l'histoire n'est pas encore terminée et il y a encore d'autres chapitres à écrire. Cet article a été rédigé dans cet esprit. Il n'a pas pour objet de regarder en détail l'ensemble des décisions qui ont été prises ni même des non décisions. Le texte ci-dessous a pour objet de raconter une histoire de ce qu'aurait pu être Doha, de rappeler qu'il s'agit de choses graves et sérieuses et que nous sommes en train d'écrire l'Histoire pour plusieurs siècles à venir. Il se veut une simple contribution pour que chacun n'oublie pas de quoi nous sommes en train de parler. Pour que chacun se réapproprie les enjeux et les défis mais aussi et surtout les opportunités d'action.

## Invitation à l'action

L'association ENERGIES 2050 a activement participé à la Conférence de Doha tant en amont, en informant, formant, expliquant et en participant à la rédaction de plusieurs documents techniques ou de plaidoyers que pendant la conférence en agissant auprès de membres de délégations nationales ou en participant à des événements associés pour présenter des opportunités d'actions. Pour nous l'histoire, même si malheureusement elle se répète, n'est pas une fatalité.

ENERGIES 2050 est une organisation non gouvernementale qui rassemble des citoyens et des experts d'une cinquantaine de nationalités et qui travaille sur la Grande Transition, qu'il s'agisse de la transition énergétique ou de la mise en mouvement d'une société plus humaine, plurielle et solidaire, porteuse de paix et respectueuse des biens communs de l'humanité. Nous plaçons pour une implication de l'ensemble des citoyens du Monde dans la mise en place d'un nouveau modèle de développement partagé, à imaginer collectivement. Nos recherches et actions s'inscrivent simultanément au niveau local, point d'ancrage de toute mise en œuvre et laboratoire des actions à élaborer, et au niveau global car il s'agit de partager et dupliquer les expériences réussies tout en bénéficiant des leçons tirées des échecs.

La certitude que les trajectoires de développement de nos sociétés ne sont pas une fatalité est à l'origine de nos actions. La solution ne peut pas être qu'une question de connaissance ou d'outils ou encore que politique, économique, technologique ou sociale. La recherche d'un mieux vivre ensemble devra se faire dans le respect des ressources naturelles et d'une indispensable solidarité à réinventer. ENERGIES 2050 travaille sur les questions associées au développement durable, au changement climatique et aux défis énergétiques. L'association désire notamment replacer une approche énergétique en accord avec les principes de l'éco-développement au cœur de l'action citoyenne en promouvant la maîtrise de la demande en énergie et les énergies renouvelables. Cet article se veut aussi une invitation au partage et à l'action. N'hésitez pas à nous contacter pour vous associer à nos travaux ou nous associer aux vôtres ([contact@energies2050.org](mailto:contact@energies2050.org) & [www.energies2050.org](http://www.energies2050.org)).

## Doha pour quoi faire ? Pour qui ? Comment ?

La Conférence de Doha sur les changements climatiques s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) officiellement adoptée dans l'enceinte des Nations Unies, à New York, le 9 mai 1992. La CCNUCC sera présentée la même année lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro de 1992. Au travers de cette Convention, la communauté internationale reconnaissait l'importance que représentaient les changements climatiques associés aux activités humaines et la nécessité collective de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre pour éviter toute altération irréversible. Il s'agissait également de mettre en œuvre les principes dits du « développement durable ». La Convention est entrée en vigueur le 21 Mars 1994 et compte aujourd'hui 195 Parties signataires.

L'article 7 de la Convention prévoit que « La première session de la Conférence des Parties [...] se tiendra un an au plus tard après l'entrée en vigueur de la

Convention. Par la suite, la Conférence des Parties, à moins qu'elle n'en décide autrement, tient des sessions ordinaires une fois par an. »

Conformément à cet article et, suite à l'entrée en vigueur de la Convention, les Parties contractantes à la Convention se sont réunies pour la première fois en 1995 à Berlin en Allemagne. Depuis lors l'ensemble des parties se réunit une fois par an lors de la Conférence des Parties (CdP) afin de faire le point sur l'état d'avancement de la convention.

C'est dans ce cadre que se déroule à Doha du 26 novembre au 7 décembre 2012, la 18e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CDP-18). La 17ème Conférence des Parties (CdP-17) s'étant déroulée à Durban du 28 novembre au 9 décembre 2011, la 16ème à Cancun en 2010...



## Le Protocole de Kyoto la pierre angulaire de l'engagement, l'ambition et l'action

Dès le début, les Parties ont convenu qu'il fallait adosser à la CCNUCC, un Protocole ayant une force juridiquement contraignante pour mettre en œuvre les principes de la Convention. Cette dernière devant jouer le rôle d'inspiration et de cadrage politique et le Protocole devant être un des instruments de mise en œuvre. Enfin et en tant que préambule indispensable, l'action qu'elle soit politique ou technique se devait de s'inscrire selon le principe de responsabilité partagée mais différenciée au regard des origines du changement climatique. Les pays industrialisés, historiquement principaux responsables des émissions de gaz à effet de serre, devaient réduire de manière significative, progressive et sur le long terme leurs émissions de gaz à effet de serre. Les pays en développement, historiquement peu responsables des émissions de GES, devaient pouvoir augmenter leurs émissions pour rattraper leur retard en développement tout en s'engageant sur des modes de développement à faible teneur en carbone pour que développement ne rime pas avec émissions de GES. Pour ce faire, la mise en place de mécanismes de flexibilité devait permettre d'organiser cette transition selon un scénario gagnant-gagnant pour un bénéfice partagé dans un climat préservé.

Adopté en 1997 à Kyoto au Japon à l'occasion de la 3ème CdP, le Protocole dit de Kyoto (PK) est entré en vigueur le 16 février 2005 avec la ratification par la Russie.

La Conférence des Parties de la CCNUCC de Montréal qui a suivi l'adoption du PK est devenu également la première réunion des Parties du Protocole de Kyoto (on parle dès lors également de la CRP – Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto). C'est aussi pourquoi à Doha s'est organisée en parallèle à la CdP 18, la 8ème Conférence des Parties agissant comme Réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CRP-8).

Le Protocole n'avait pas vocation à se terminer et devait se déployer sur plusieurs périodes avec des objectifs de réduction de GES qui auraient dû être progressivement de plus en plus ambitieux. Sur la première période 2008-2012 (qui se terminera le 31 décembre 2012), les 37 pays concernés avaient initialement acceptés de réduire collectivement leurs émissions globales de GES de 5% en-dessous des niveaux de 1990 (année dite de référence) avec des objectifs particuliers, variant d'un pays à l'autre. Le Protocole de Kyoto comptait au démarrage de la Conférence de Doha 192 parties signataires (les Etats-Unis ne sont pas signataire du PK alors qu'ils ont ratifié la CCNUCC). Pour finir, il convient ici de rappeler que le protocole de Kyoto dans sa version initiale ne couvre qu'environ 30 % des émissions mondiales.

## Replacer Doha dans son contexte: un monde en crise enfermée dans les limites de son modèle de développement et incapable de dépasser ses égoïsmes

Les faits sont là ! La plupart d'entre nous l'a déjà écrit à de multiples reprises et pire, chacun d'entre nous l'a déjà constaté et le constate de jour en jour : nous vivons dans un monde malade de son modèle de développement et de son incapacité à en changer.

Notre monde est malade physiquement car l'humanité et notre environnement subissent jour après jour les conséquences de notre modèle de développement.

Notre monde est malade mentalement car les décideurs continuent à reproduire les situations à l'origine des crises que nous subissons.

Notre monde est malade de sa gouvernance car les instances qui le dirigent qu'elles soient nationales ou internationales tout en connaissant avec précision les origines de cette situation ne surtout, les solutions à mettre en œuvre, sont incapables de s'accorder sur les objectifs ambitieux et à faire appliquer les rares décisions prises.

L'humanité est confrontée à des défis et des crises politiques, sociales, écologiques et économiques de plus en plus sévères, brutales et complexes par leurs ampleurs et interdépendances et avec des conséquences potentiellement irréversibles. Ces défis sont renforcés par la croissance démographique, les contraintes sur les ressources naturelles et les inégalités et la pauvreté qui frappent encore une part significative de la population mondiale. Notre modèle de développement et notre gouvernance internationale ont témoigné de leurs limites et de leur incapacité à répondre à ces défis

malgré un nombre sans cesse grandissant d'instances de concertation et de négociation, d'accords internationaux et les non moins nombreuses institutions spécialisées aux niveaux régionaux, nationaux ou internationaux en charge de leur mise en œuvre.

A ce qui précède il convient d'ajouter que le monde d'aujourd'hui est résolument différent de celui d'hier. On citera sans être exhaustif l'émergence économique et politique de nouvelles puissances, les crises répétées rencontrées par les pays industrialisés et le rôle de nouveaux acteurs économiques ou politiques supra nationaux. Pour finir, la crise climatique exacerbe ces défis avec des conséquences chaque jour de plus en plus visibles pour une part grandissante de l'humanité et les conséquences des changements climatiques nous interpellent sur les conditions même de la survie du monde tel que nous le connaissons.

Dans ce contexte, les problématiques locales et globales interagissent plus que jamais et il est désormais acquis que le monde tel que nous l'avons connu et sur lequel s'est construite notre histoire récente ne sera pas en mesure de répondre aux défis sans une profonde modification de son organisation. Il s'agit désormais de dépasser le fractionnement des actions et des thématiques organisées selon des approches sectorielles et verticales peu ou pas structurées de manière complémentaire. Il s'agit aussi, ni plus ni moins, de s'interroger collectivement sur le modèle de développement que nous voulons mettre en place autour d'un objectif partagé et sur les conditions de sa mise en œuvre pour un avenir différent, équitable, solidaire et respectueux des ressources naturelles. ■



## 2012 ... une année particulière dans l'histoire de l'humanité ou de l'urgence d'un nécessaire engagement renouvelé et ambitieux

Comme rappelé ci-dessus, la conférence de Doha s'est déroulée dans un cadre international plus préoccupant que jamais avec des pays confrontés à des crises inédites, brutales et complexes dans leurs ampleurs et dans leurs dépendances. Pour autant, force est de constater que les signaux avant-coureurs ont été très largement identifiés et que, de Conférences sur les changements climatiques en Conférences sur le développement durable ou autres Sommets internationaux sectoriels, les enjeux et les défis mais aussi les opportunités d'action sont bien identifiés, connus et très souvent partagés par l'ensemble des acteurs concernés (politiques, privés, organisations internationales, société civile...).



lancement de l'initiative du même nom par le secrétaire général de l'ONU qui vise d'ici à 2030 à assurer l'accès universel à un niveau minimum de services énergétiques modernes ; à doubler le taux de croissance de l'efficacité énergétique et la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

Quelle que puisse être la lecture que chacun fera des conclusions de Rio+20, force est de constater que le document final «Le futur que nous voulons» est très loin d'être à la hauteur des attentes et que la déclaration ressemble plus à une longue liste incantatoire qu'à un plan d'action concret et opérationnel. L'énergie avait été présentée comme une thématique transversale centrale pour un développement plus durable de nos sociétés et pour la lutte contre la pauvreté. Chacun y voyait comme une évidence et s'attendait à des décisions à la hauteur des défis. Le document final de 50 pages qui sera approuvé contiendra 5 articles sur l'énergie (articles 125 à 129) sur les 283 articles du document. L'article invitait à une diminution et une sortie progressive des subventions aux énergies fossiles (seul article véritablement concret) présent dans la version intermédiaire sera purement et simplement supprimé dans le document final.

Pour finir et comme nous l'avons rappelé précédemment 2012 aura été également l'année de la fin de la première période d'engagement du Protocole de Kyoto qui se terminera le 31 décembre 2012 et qui est à ce jour le seul accord international contraignant sur le changement climatique pour les pays qui l'ont signé.

Au-delà de Doha, 2012 restera aussi celle de l'année de la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (CNUDD), encore appelée Rio+20, qui s'est déroulée du 20 au 22 juin à Rio de Janeiro au Brésil, 20 ans après le premier Sommet de la Terre organisé dans la même ville en 1992. Alors que le «Rio» de 1992 avait permis d'élaborer une certaine idée du développement dit «durable» ou «soutenable», la deuxième se devait d'apporter des réponses concrètes et opérationnelles aux défis auxquels sont confrontées nos sociétés. Chacun s'accordait à dire que Rio+20, malgré les difficultés annoncées, devait nous permettre d'infléchir les tendances et de redéfinir collectivement un mieux vivre ensemble. Le respect des ressources naturelles disponibles et la mise en œuvre à l'échelle mondiale d'une réelle et indispensable solidarité pour un développement partagé et universel étaient identifiés comme les seuls garants de la pérennité de nos sociétés. Il s'agissait également d'évaluer les efforts et les avancées des pays dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement et de préparer l'agenda des Nations Unies pour les prochaines années.

2012 avait été également proclamé Année internationale de l'énergie durable pour tous avec le

## Un monde énergivore, schizophrène dans sa relation à l'énergie

L'utilisation des combustibles fossiles contribue pour plus de 65 % aux émissions de gaz à effet de serre -GES-. Le système énergétique mondial actuel se caractérise par une forte dépendance aux combustibles fossiles (plus de 80% dans le bilan de la consommation mondiale), une part importante de l'humanité qui n'a pas accès aux services énergétiques modernes (1,3 milliard soit 20% de l'humanité n'a pas accès à l'électricité et 2,4 milliards de personnes soit plus du tiers de l'humanité dépend encore de la biomasse-énergie pour répondre à leurs besoins) et une importante augmentation de la demande énergétique tirée par les pays émergents et par les secteurs du transport et du bâtiment sachant que ce constat devrait encore s'accélérer dans les prochaines décennies.

Qu'il s'agisse des pays exportateurs ou importateurs, l'énergie a été à l'origine de la construction de notre histoire moderne et, dans une grande partie, elle est à l'origine des rapports de forces entre les pays. Ceci étant dit, notre histoire énergétique, c'est-à-dire nos modes de production et de consommation se sont basés jusqu'à ces dernières décennies sur une énergie peu chère et abondante même si elle était inégalement répartie tant au regard de la ressource c'est-à-dire des zones de production que des zones de consommation. Aujourd'hui, confronté à une forte croissance démographique, le monde fait l'expérience d'une compétition sans précédent pour accéder à des ressources devenues rares et les questions d'indépendance et de sécurité d'approvisionnement, d'accès à l'énergie, de compétitivité ou encore de facture énergétique sont, plus que jamais, au cœur des préoccupations des pays importateurs et de la communauté internationale.

Au-delà des impacts évidents sur les changements climatiques, un tel système fait courir à l'économie mondiale et à l'environnement global des risques majeurs de plus en plus préoccupants (plafonnement prévisible de la production d'énergies fossiles malgré la découverte de nouveaux gisements, risques technologiques, chacun ayant en mémoire les récents incidents de Fukushima Daiichi et les doutes profonds dans l'esprit des usagers sur la sûreté des installations nucléaires ou encore risques environnementaux



Christiana FUGUERES, SE de la CCNUCC et Abdulay Bin HAMAD, Président de la COP 18

comme en témoignent les débats et les polémiques sur les gaz de schistes,...) sans compter les conséquences sur la variabilité et la hausse des prix. A cela il faudrait ajouter nos modes de consommation et de production, les bâtiments dans lesquels nous vivons ou encore la rapide et forte urbanisation que nous connaissons, qui ne font qu'augmenter la fragilité de notre système énergétique avec des effets de blocages augmentant notre dépendance énergétique pour plusieurs années ou décennies à venir.

Pour finir, ce système n'est pas durable au regard de la croissance démographique (4 milliards de personnes supplémentaires d'ici 2050) et de la part grandissante du nombre de personnes n'ayant pas accès à une énergie durable ou qui sont en situation de précarité ou de pauvreté énergétique.

Un tel système énergétique, qui ne répond pas aux besoins des plus démunis tout en faisant courir à l'économie mondiale et à l'environnement global des risques d'effondrement, n'est pas viable et chacun s'accorde à dire qu'à moins d'un changement radical de paradigme, il conduira vers une impasse en termes de sécurité, de climat et d'équité sociale.

Les mots de cadrage et d'introduction qui précèdent, témoignent d'un monde confrontés aux limites de son modèle de développement, en panne d'ambition et parfois d'inspiration avec un rapport à l'énergie complexe, souvent contradictoire voire même schizophrénique. En guise d'illustration on rappellera ici que, malgré ce qui précède, les subventions aux énergies fossiles ont augmenté de 30% en 2011, notamment au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, pour atteindre 523 milliards de dollars (600 milliards selon les sources) et que la même année les subventions aux énergies renouvelables n'ont été que de 88 milliards de dollars. On rappellera également que d'ici à 2035, la demande mondiale en énergie devrait augmenter de plus du tiers notamment par l'augmentation du niveau de vie en Chine, en Inde ou au Moyen-Orient et les trajectoires actuelles laissent à penser que les énergies fossiles resteront la source d'énergie dominante pendant encore de nombreuses années. ■



## COP 18 DE DOHA



**Directeur Général et Fondateur Président d'honneur, Association ENERGIES 2050**

Contact : [stephane.pouffary@energies2050.org](mailto:stephane.pouffary@energies2050.org)

Stéphane POUFFARY travaille dans le domaine de la coopération internationale depuis plus de 25 ans. Il est le Directeur Général et le Fondateur Président d'Honneur de l'Association ENERGIES 2050, une Organisation internationale non gouvernementale qui travaille dans l'intérêt général sur les questions associées au développement durable, au changement climatique et aux défis énergétiques.

Ses domaines d'expertise sont le développement durable, le changement climatique, les politiques énergétiques, les énergies renouvelables

et l'efficacité énergétique, le secteur du bâtiment et de la construction, les villes et les territoires ainsi que les questions de gouvernance et de changement de comportement.

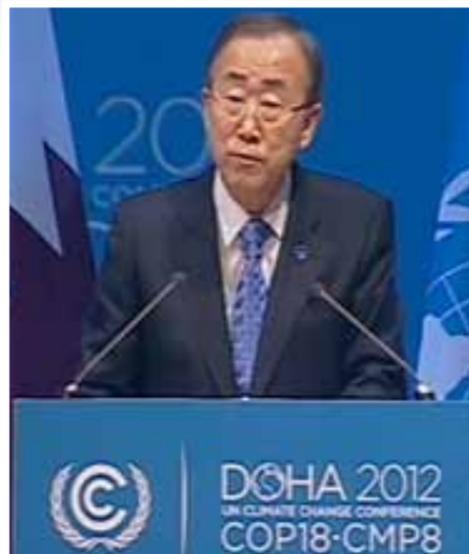
En parallèle, Stéphane POUFFARY conduit des recherches sur les modalités du changement de comportement au regard des défis climatiques et énergétiques au laboratoire d'ethnologie et d'anthropologie de l'Université de Nice Sophia Antipolis. Parmi ses précédentes positions, il a travaillé pendant plus de 10 ans, jusqu'en juillet 2010, à l'Agence française de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) en tant que Chef de la Cellule Expertise Internationale pour la Maîtrise de l'Energie. Ces dernières années, il a également été impliqué dans plusieurs Organisations internationales non gouvernementales en tant que membre élu au Conseil d'administration et Directeur Exécutif.

Stéphane POUFFARY a mis en place, coordonné et participé à plusieurs dizaines de projets internationaux multipartenaires sous couvert d'institutions internationales variées et de nombreux réseaux internationaux en Europe, dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, les petits Etats insulaires, en Afrique, Asie et en Amérique Latine. Il est, entre autres, un des membres fondateurs de l'Initiative Bâtiments durables et Changement Climatique (Sustainable Buildings and Climate Change Initiative – SBCI) du Programme des Nations Unies pour l'Environnement – PNUJ – et il a été Président élu du Think Tank sur le Changement Climatique entre 2006 et 2010. Il est actuellement Président élu du Conseil d'administration de SBCI.

Stéphane intervient également dans plus d'une quinzaine d'Universités, d'écoles d'ingénieurs et de formations professionnelles françaises et internationales ainsi que dans de nombreux réseaux internationaux. ■

NO COMMENT ...

# Ils ont dit...



**M. Ban Ki-Moon, Secrétaire Général des Nations Unies**

« ...c'est un signal important qui démontre que toutes les régions ont un rôle à jouer pour résoudre la crise du changement climatique, et il y a une volonté de toute part pour avancer. Ne nous faisons pas d'illusion, il s'agit d'une crise, une menace sur nos économies, notre sécurité, le bien-être de nos enfants et des générations futures, bref pour tous. Les signes du danger sont présents partout, un tiers de la population mondiale vit dans des pays subissant un stress hydrique modéré et élevé. La dégradation des terres a un impact sur 1,5 milliards de gens, les glaciers fondent comme nous ne l'avons jamais vu, les neiges éternelles également, le niveau des mers remonte, ce qui était anormal devient normal. Les villes de Manhattan et de Pékin inondées, des centaines de milliers de personnes ont vu leurs maisons dévastées par l'eau, notamment ; au Mozambique, au Nigeria, Colombie, Pérou, Philippines, en Australie, aux Etats Unis, en Inde, Ukraine, au Brésil. Les sécheresses ont décimé des cultures essentielles au Sahel : du Mali à la Corne de l'Afrique. Des dizaines de millions de personnes ont subi une autre année de vulnérabilité à la merci du moindre choc climatique. Personne n'est à l'abri du changement climatique, riche ou pauvre... » ■



**Mme Christina FIGURES, Secrétaire exécutif de la CCNUCC**

« ...certes, nous avons beaucoup progressé, mais l'heure a désormais sonné pour que nous fassions preuve de solidarité et de détermination. En effet, les regards de la communauté internationale sont rivés sur vous, mais la science ne peut attendre, il est impératif que vous sachiez faire preuve de volonté et de détermination dans vos ambitions. Les résultats de cette conférence peuvent avoir pour effet de renverser les perspectives, à long terme, de toutes les mesures de riposte en matière d'adaptation et d'atténuation à l'échelle mondiale et établir la voie à suivre pour les années à venir. Doha doit garantir pour qu'il y ait accord afin d'amender le protocole de Kyoto, qu'il y ait une feuille de route claire et nette en matière de financement du climat, qu'il y ait une revue de l'objectif fixé à long terme pour s'en tenir à moins de 2°. Il est impératif et urgent de réagir à l'écart qui se creuse de plus en plus au niveau des émissions, et il faut aussi que l'on établisse la voie ferme pour aller de l'avant pour que l'on puisse l'utiliser pour tous dans l'équité et le respect de la science... » ■



**Son Hamad ben Khalifa Al Thani, Émir du Qatar**

« ...il serait inacceptable de prendre des décisions au dépend du développement, c'est pourquoi aucun pays ne pourra trouver refuge et consolation dans un isolationnisme du passé, parce que les causes des dégâts causés par l'environnement et à l'environnement ne connaissent pas de frontière. Si nous n'arrivons pas à les affronter ensemble, nous allons exposer tous les peuples au danger, c'est sur cette toile de fond que nous sommes tenus d'affronter le changement climatique dans une perspective complète qui tienne compte de toutes ses causes. Il faut savoir se projeter dans l'avenir pour affronter ce phénomène à l'heure actuelle et réfléchir à la manière d'affronter ses enjeux à l'avenir sans porter atteinte aux droits de tous les peuples, à réaliser leur développement durable. C'est dans ce sens que j'invite les pays développés à s'acquitter des engagements internationaux qu'ils ont pris concernant l'aide à fournir aux pays en développement comme le prévoit la convention... Affronter le changement climatique passe par une volonté politique !... » ■

**Josué Rodrigue NGOONIMBA, Ministre de l'environnement et du Tourisme du Congo**

« A l'occasion de la conférence des Nations Unies sur le développement durable qui a eu lieu du 20 au 22 juin à Rio de Janeiro, conférence au cours de laquelle le président Denis Sassou Nguesso a coordonné la position commune de l'Afrique, la communauté internationale, a une fois de plus, exprimé sa profonde inquiétude sur le fait que les émissions de gaz à effet de serre continuent à augmenter. Elle reste préoccupée par la vulnérabilité, notamment des pays en développement aux effets néfastes du changement climatique dont ils subissent déjà des impacts considérables au plan économique, social et environnemental. Cependant, force est de constater que depuis Copenhague en 2009, les négociations sur le nouveau régime climat ne progressent pas au rythme souhaité par rapport à l'urgence de la situation. Le fonds vert créé à Cancun constitue une avancée significative dans les négociations sur le nouveau régime climat, il s'agit maintenant d'assurer sa capitalisation et de le rendre ainsi opérationnel. Comme d'autres pays en développement, le Congo mon pays souhaite que les négociations sur la prorogation du protocole de Kyoto au titre de la deuxième période d'engagement aboutissent ici à Doha... » ■



**Todd Stern, envoyé spécial du Changement Climatique des Etats Unis**

« ...les défis en matière de changement climatique sont extrêmement graves. Nous devons tous renforcer la résilience contre les impacts du climat et des phénomènes hydrologiques extrêmes qui ont frappé durement les Etats Unis cette année. Nous devons tous accélérer la transition à des économies à faible apport de carbone pour éviter des risques plus graves encore. Nous devons reconnaître que limiter le changement climatique est, non seulement cohérent avec un développement durable, mais aussi une condition nécessaire. Sous la présidence du président Obama, les Etats Unis ont agi avec beaucoup d'énergie en augmentant les normes d'efficacité énergétiques pour les véhicules, en doublant la production d'énergie renouvelable, en améliorant des normes d'efficacité pour les appareils électriques et les bâtiments, etc. Mais comme l'a dit le président Obama il y a quelques semaines, nous devons faire plus et nous allons faire plus... » ■



**Madame Fatima JARDIM, Ministre de l'environnement de l'Angola**

« ... Concernant la mise en œuvre de la convention, l'Angola a mis en place une stratégie à long terme et s'est attelé à préparer sa seconde communication nationale et à mettre en œuvre le programme national d'adaptation. L'Angola a également réalisé des activités de renforcement des capacités pour mettre en place une économie à faible émission de carbone avec des projets dans le domaine de l'infrastructure et de l'efficacité énergétique pour la réduction des émissions et la production des énergies. A cet égard, nous avons adopté une stratégie en matière de sécurité énergétique destinée à accroître la proportion des énergies issues des sources renouvelables y compris les sources d'énergie hydraulique, solaire et éolienne. Les contraintes issues des changements climatiques ont eu des retombées significatives sur la diversité biologique et ont accru la désertification, ce qui exige de notre part que nous travaillions dans un cadre multilatéral et multidisciplinaire pour résoudre les différentes difficultés dans le domaine de l'atténuation dans l'agriculture... » ■



# COP 18 de Doha : L'Afrique A REPONDU PRESENT



avons fait des rencontres informelles qui permettent de voir si on est en train de déboucher sur de vraies solutions et sur l'application de notre solution. Mais, les négociations continuent et se poursuivront encore, nous avons espoir que d'ici demain ou dans un avenir proche, nous allons trouver des solutions aux différentes plaidoiries soutenues par le groupe africain lors de ces négociations sur le climat, surtout sur la nouvelle période d'engagement du protocole de Kyoto, et aussi sur le processus de financement à apporter aux pays en voie de développement.

**Afrique environnement plus :** Au niveau africain, l'on souligne que c'est le continent le plus vulnérable, et nous avons pu constater que certains pays ne croient plus aux engagements annoncés lors des dernières Cop et qui n'ont pas été respectés. Quel pourrait être le plan B pour l'Afrique, si elle ne peut plus compter sur ses partenaires ?

**David SAGARA :** Nous l'avons déjà dit dans les autres espaces, qu'il faut la mobilisation des ressources au niveau interne. Nous avons des financements innovants, de partenariat public-privé, nous avons des banques, des fiscalités, et tout ce qui est réformes institutionnelles dans nos pays, la réforme de nos fiscalités, tout ceci doit être mis ensemble et aussi avoir des synergies au niveau de la



coopération sud-sud pour voir ce que nous pouvons faire entre nous ici. Nous n'avons pas forcément besoin de faire appel à l'extérieur pour le faire. Pour la question d'adaptation, je pense que nous n'avons pas le choix, nous devons trouver notre solution en mettant les regroupements régionaux. Il y a de belles expériences en matière de projet d'adaptation, en matière de stratégie, c'est à nous de mobiliser les fonds en mettant ensemble l'ensemble des acteurs de la société civile, du secteur privé, les banques et autres. C'est un plan qui nous permettra au moins d'agir sur l'adaptation avant que la situation ne soit irréversible.

**Afrique environnement plus :** Peut-on dire que les effets du changement climatique se font ressentir dans votre pays ?

**David SAGARA :** Nous sommes un pays sahélien, qui dit pays sahélien, dit pluviométrie qui baisse, tout ce qui est inondations, sécheresse et c'est à cela que nous devons nous attaquer. Nous avons une stratégie nationale pour tout cela et c'est à nous de mobiliser des fonds pour

y arriver. La vulnérabilité est claire, la baisse des récoltes, la baisse de tout ce qui est rendement des cultures, l'action sur la santé, tout ce qui est élevage, parce que nous sommes aussi une économie d'agriculture et d'élevage et tout ce qui est sur le fleuve. Face à cette réalité, nous sommes en train de mettre en place une stratégie d'adaptation qui nous permet d'y faire face. Mais, ce n'est pas seulement un pays qui peut résoudre le problème, je pense qu'au niveau de l'Afrique, on doit se mettre tous ensemble entre les pays d'Afrique de l'Ouest, Centrale, du Sud, les pays du sahel, et au niveau local, on doit agir en termes de gestion de terroir car on ne peut

pas isoler le paysan. On doit être ensemble dans une sorte de terroir, d'écosystème pour trouver des solutions durables.

**Afrique environnement plus :** Vous avez assisté à la concertation des ministres de l'environnement de la zone francophone organisée par l'OIF. Pensez-vous que l'on puisse tirer quelque chose de cet échange ?

**David SAGARA :** D'abord c'est l'initiative qui est à louer, je pense que l'on peut dire qu'en marge de cette conférence, nous avons pu échanger entre nous pays francophones et c'est déjà une bonne chose, et la leçon que, l'on peut tirer est que d'une façon globale, tous les pays

selon leur diversité, sont en train de tendre vers une position commune, même s'il y a des divergences ça et là. On a pu relever aussi quels sont les processus d'accompagnement des pays développés envers les pays en développement. Et dans l'espace francophone, nous avons vu aussi les pays qui sont en train de faire des efforts, par exemple, la Wallonie (Belgique) qui est en train d'avoir des projets concrets en matière de climat, d'environnement, la France qui est en train d'initier le financement du fonds vert climat. Nous nous sommes rendus compte qu'il y a le secteur privé qui en fait beaucoup et nous en avons tiré des leçons par rapport aux faiblesses et aux contraintes qui sont dans le processus, et cela nous permet de continuer. Nous avons écouté la société civile, envers nous les ministres, ce qui nous permet de suivre davantage le processus et d'influencer au niveau politique dans les négociations. Donc, c'était une bonne rencontre qui nous a permis d'échanger sur le processus de fonctionnement au niveau de la francophonie. ■

*Propos recueillis par  
Raoul SIEMENI*

*Interview avec l'ancien ministre de l'environnement et de l'assainissement et actuellement à la tête du déplacement ministériel en charge du logement, de l'urbanisme et des affaires foncières, nous fait un tour d'horizon sur les différents aspects au sortir de la conférence de Doha sur l'environnement.*

**Afrique environnement plus :** Monsieur le ministre, dans le cadre de cette 18ème conférence des parties à la convention cadre des Nations Unies sur le climat qui se termine ici à Doha, l'Afrique comme dans les précédentes conférences liées à l'environnement, s'unit autour d'une seule voie, pour défendre ses positions et peser à l'issue de ces négociations. Pensez-vous que depuis cette unité, qu'il y ait des progrès dans ce sens ?

**David SAGARA :** Les négociations sont toujours lentes. Mais, nous continuons à garder notre position à travers les différents espaces, à savoir les pays africains, les pays ACP et heureusement que nous avons les mêmes positions. Nous





## A l'ouverture de Doha ... des risques connus et reconnus

**A** lors que l'objectif officiel des négociations internationales sur les changements climatiques reste d'arriver à maintenir le réchauffement planétaire à un niveau inférieur à 2°C, les derniers rapports publiés en novembre 2012 par la

Banque Mondiale, le PNUÉ –Programme des Nations Unies pour l'Environnement- ou encore l'Agence Internationale de l'Energie avec son World Energy Outlook 2012, nous ont alertés une fois de plus sur des tendances affolantes en terme d'émissions de

GES ou d'augmentation de la température moyenne d'ici à 2050 ou 2060.

Si le scénario A2 du précédent rapport du GIEC – Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat- publié en 2007 parlait d'une augmentation possible de 3°C à 4°C des températures moyennes d'ici à 2100, le dernier rapport de la Banque mondiale parle de 4°C dès 2060 avec un risque d'arriver à des valeurs extrêmes de +6°C d'ici à la fin du siècle (les prochains rapports du GIEC sortiront en 2013 et 2014).

De tels scénarii deviennent plus probables et apparemment «inévitables» de jour en jour et les

conséquences attendues sont annoncées comme «chaotiques et partiellement imprévisibles» qu'il s'agisse de contraintes sur les ressources en eau, des impacts sur l'agriculture ou sur les migrations de populations. Certains même, comme la Banque Mondiale, parlent «d'une cascade de changements cataclysmiques» qui concernerait essentiellement les pays pauvres même si aucun pays ne serait épargné comme en témoignent les récents événements climatiques aux Etats-Unis ou en Europe.

Au regard des conséquences connues et reconnues, le mandat pour Doha était donc très clair.

Il s'agissait pour l'ensemble de la communauté internationale de s'accorder sur la réponse politique à apporter à la crise climatique et sur les modalités de mise en œuvre pour arriver à maintenir le réchauffement planétaire à un niveau inférieur à 2°C (voire idéalement à moins de 1,5°C) pour limiter les conséquences du changement climatique.

Ceci étant dit, Doha partait avec des handicaps significatifs à la fois sur le fonds et sur la forme et avec un bilan plus que mitigé sur la première période d'engagement du Protocole de Kyoto.

Pour mémoire, le «paquet» de décisions issu de la précédente Conférence des Parties qui s'est déroulée à Durban en décembre 2011 n'avait pas été à la hauteur des attentes et l'essentiel des mesures à prendre avait été repoussé à une date ultérieure. Les désaccords au cours de cette Conférence avaient été criants et, in fine, les représentants des 190 pays participants ne s'étaient entendus sur quasiment rien. Ceci étant dit, que ce soit pour éviter de s'engouffrer dans une crise politique en plus de la crise climatique devenue plus qu'évidente, les Parties avaient sauvé la face en s'entendant sur la mise en place de la Plate-forme de Durban (ADP) ayant pour mandat "l'élaboration d'un protocole, un autre instrument juridique ou une conclusion concertée ayant force de loi au titre de la Convention, applicable à toutes les Parties". Le processus qui a débuté en mai 2012, doit se terminer en 2015 pour une entrée en vigueur en 2020. Chacun appréciera la subtilité de la formulation et son manque de clarté sur la réalité du futur régime qui sera mis en place et plus encore sur le « vide » juridique entre 2013 et 2020.

## Doha ... une Conférence de la plus haute importance



**C**hacun aura compris que Doha n'a pas commencé sous le signe de la facilité. Pour autant, tout restait possible et les opportunités pour infléchir les tendances étaient connues de tous. Chacun avait une parfaite connaissance des défis, enjeux mais aussi des opportunités. On citera ici l'exemple de l'énergie avec un nombre tout simplement incroyable de déclarations à l'unisson de l'ensemble des pays, acteurs privés ou desreprésentants de la société civile sur la nécessité de changer nos modes de consommation et de production et de mettre en œuvre les promesses de la transition énergétique. Les personnes présentes à Doha se souviendront du nombre significatif d'événements parallèles sur la sobriété énergétique et l'importance de la prise en compte de l'efficacité énergétique ou encore sur les bénéfices des sources d'énergies renouvelables locales et décentralisées.

Le mandat de Doha était sans ambiguïté : s'accorder sur une vision partagée sur le long terme, sur des objectifs ambitieux et sur les moyens à mettre en œuvre sans perdre de vue «l'histoire climatique» en termes de responsabilité partagée mais différenciée tout en prenant en compte la nouvelle organisation mondiale.

Il s'agissait notamment pour les pays industrialisés de s'accorder sur les modalités de mise en œuvre de la seconde période d'engagement du protocole de Kyoto (sa durée sur 5 ou 8 ans, les Parties signataires et l'ambition des objectifs).

La question des financements à mobiliser qu'il s'agisse des mécanismes à même de renforcer les mesures d'atténuation mais aussi et surtout les mesures pour prendre en compte les besoins en adaptation des pays en développement et plus particulièrement les pays les moins avancés devaient être centrale avec l'opérationnalisation du Fonds Vert pour le Climat et surtout son financement. On rappellera sur ce point l'engagement des pays industrialisés de mobiliser des financements additionnels pour le climat, promis à partir de 2013 et jusqu'en 2020 pour répondre aux besoins en terme d'adaptation des pays les plus pauvres avec un volume mobilisé conjointement de 100 milliards de dollars US par an).

Il s'agissait également de ne pas oublier le principe de responsabilité partagée mais différenciée qui est la base de l'esprit de la Convention Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Ce point dans le contexte des crises que rencontrent nos sociétés est sujet à de fortes controverses et certains le remettent en cause compte tenu du nouvel ordre mondial (notamment avec les niveaux d'émissions de GES de certains pays comme la Chine ou les pays producteurs d'énergie fossiles qui ne sont pas concernés par des objectifs de réduction de leurs émissions). Les pays en développement et plus particulièrement les pays insulaires

et les pays les moins avancés sont très sensibles sur ce sujet car il ne faudrait pas que l'urgence de l'action se traduise par une nouvelle « injustice » climatique à leur égard.

Clin d'œil malicieux ou opportunité historique de donner au monde une nouvelle inspiration, la COP-18 se déroulait à Doha qui est le pays qui produit le plus d'émission de CO2 par habitant au monde. Chacun espérait que le Qatar, en tant que Chef d'orchestre de ces deux semaines de négociations, pèse de tout son poids dans les débats en leur donnant l'ambition particulière qui aurait marqué les esprits pour les décennies à venir.

## Des discussions techniques, sans ambition et sur fonds de désaccords

Les attentes vis-à-vis de la Conférence n'étaient visiblement pas les mêmes selon que l'on se place du côté des pays industrialisés, des pays avec des économies en transition ou des pays en développement. Chacun est resté la plupart du temps sur ses positions et les avancées ont été faibles et rarement opérationnelles malgré des rappels à l'ordre et au bon sens.

En guise d'exemple, on citera ici la session de clôture, le jeudi 6 décembre 2012, du Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements des parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP). Le texte produit avec de nombreuses et importantes options non validées laissées à l'attention des Ministres ne marquera pas les mémoires. La question de « l'air chaud » a donné lieu

à des discussions sans fin et a failli bloquer toute possible avancée. Pour mémoire, cette question est liée au fait que certains pays ont largement dépassé leurs objectifs de réduction sur la première période du PK et qu'ils se retrouvent dépositaire d'importantes quantités de permis d'émission. Le problème vient du fait que ce « stock » est rarement le fruit d'une réduction des émissions de GES volontariste mais plutôt le résultat d'un simple effet mécanique suite à la nouvelle organisation politique des pays de l'ex-bloc de l'Est et du sous dimensionnement des objectifs de réduction qu'ils avaient obtenus sur la première période en échange de leur adhésion. On notera sur ce point la position de la Pologne ou de la Russie qui exigent de conserver cette « bulle d'air » en préalable à tout engagement pour une possible deuxième période du PK.

A l'inverse de la faiblesse du texte, l'intervention du délégué des Philippines au cours de cette session restera tristement dans les mémoires. Ce dernier bouleversera l'auditoire en témoignant de la souffrance de son pays confronté au passage du typhon Bopha et, d'une manière générale, aux conséquences du changement climatique. Il interpellera chacun des délégués en déclarant que « si les bonnes décisions n'étaient pas prises ici alors où le seraient-elles ? Que si nous n'assumons pas la responsabilité de notre futur, alors qui le ferait ? ». Il a parlé de courage, de noblesse et d'avenir.

## Un paquet de décisions qui cristallise les désaccords et le manque d'ambition

Comme cela est désormais devenue une coutume, la CdP 18 ne s'est pas terminée le vendredi soir et elle a joué les prolongations. Le Vice premier ministre du Qatar Abdallah Al-Attiya, qui présidait la COP18, remettra le 7 décembre aux représentants des différents pays un texte qui devait, selon lui, pouvoir être un compromis acceptable par tout le monde. Invitant chacun à l'action il déclarera « Le temps est venu d'intensifier les efforts ».

Même si ce point paraît anecdotique, la prolonga-



tion de la Conférence pose d'importants problèmes aux pays qui ne peuvent pas en assumer le coût. A Doha comme à Copenhague ou à Durban un nombre important de Ministres de pays du Sud a dû rentrer et les négociateurs étaient moins nombreux lors de la décision finale.

Le samedi 8 décembre, les décisions seront adoptées « à toute vitesse » sans que les Parties présentes aient eu le temps de formellement se positionner. Le mécontentement sera quasi général et certains parleront même d'un incident diplomatique majeur. Le délégué russe déclarera "c'est la première fois que je vois un tel précédent". Les américains signaleront immédiatement leur désaccord. Le Président de la COP répondra en session "les décisions adoptées reflètent la volonté des parties dans leur ensemble".

Doha aura été la première Conférence sur les changements climatiques organisée au Moyen Orient. Elle aura rassemblé environ 9000 participants dont environ 4 400 représentants officiels gouvernementaux, 4000 représentants des Nations Unies, de leurs agences spécialisées, des organisations internationales et des représentants de la société civile ainsi qu'environ 700 correspondants des médias.

Doha a délivré son lot de décisions et toutes les voix se sont levées unanimement pour protester sur la médiocrité et la faiblesse des décisions qui ont été prises, qu'il s'agisse des objectifs de réduction, des financements, de l'équité ou de la responsabilité des pays historiquement responsables du changement climatique.

C'est un fait qui ne peut être discuté par personne. Doha a brillé par son manque d'ambition.

Il y aura certes une seconde période du protocole de Kyoto mais un Protocole revu à la baisse et sans ambition. Il commencera le 1er janvier 2013 pour une durée

de 8 ans. Acte important mais à la portée symbolique, les pays concernés ne représentent que 15% des émissions mondiales. Malgré la modestie de l'engagement, il convient de rendre hommage à l'Union Européenne, l'Australie, l'Islande, la Norvège et la Suisse pour cette décision courageuse. Le Japon, la Russie, le Canada et la Nouvelle-Zélande ont fait marche arrière et quittent le bateau en pleine tourmente. Les Etats-Unis ne sont toujours pas partants. Notons que la Pologne, qui accueillera la prochaine Conférence sur le climat en 2013 a témoigné de la plus grande rigidité à l'égard de

son « air chaud » et qu'elle est très certainement en partie responsable de la médiocrité des résultats.

Les accords de Durban même s'ils n'ont pas été remis en cause sont restés dans le domaine de l'incantatoire et aucune décision pour alléger le fardeau des conséquences des changements climatiques pour les pays les plus vulnérables n'a été prise. De la non prise en compte au déni il n'y a qu'un pas et les paroles du délégué philippin resteront un appel dans le vide qui résonnera dans nos mémoires.

Aucune décision n'a été prise sur les financements. Malgré quelques modestes annonces, les fonds promis ne sont pas encore disponibles. Le fonds vert reste pour le moment un fonds vide et aucune annonce n'a été faite sur les stratégies des pays pour mobiliser des financements publics additionnels et innovants. Le débat est reporté à 2013.

Dans ce contexte, que penser de l'annonce faite le 10 décembre par le Qatar, Bahrein, les Emirats arabes unis et l'Arabie saoudite de soumettre prochainement des Plans nationaux d'atténuation de leurs émissions de gaz à effet de serre sans pour autant qu'un calendrier soit précisé.

Les autres points restent posés et renvoyés à plus tard. Les négociations pour le futur accord de 2015 s'annoncent difficile avec des positions à priori sans appel des Etats-Unis et de la Chine.

S'ouvre à présent une nouvelle période de négociation faite plus que jamais d'incertitude. Après la Pologne en 2013, un pays d'Amérique Latine en 2014, elle se terminera en 2015 probablement à Paris qui s'est portée candidate pour l'organisation de cette Conférence qui portera une immense responsabilité pour notre histoire collective.



## Une tentative de conclusion



Christiana FIGUERES, S.E. de CCNUCC, et le DG de l'A.E.P.

En résumé Doha peut se traduire par : pas d'ambition, pas de financements, peu ou pas d'engagements, d'innombrables options pour que chacun fasse ce qu'il veut et pas de mécanisme de compensation pour les pays les moins avancés.

Connie Hedegaard, la commissaire européenne au climat déclarera sur Twitter le soir de la clôture «Un parcours pas facile. Un parcours pas joli. Un parcours pas très rapide. Mais nous avons pu franchir le pont. Maintenant nous devons aller plus vite» (Not an easy ride. Not a beautiful ride. And not a very fast ride. But we managed to cross the bridge. Now we need more speed).

Que dire de plus.

Nous savons tous que les conséquences vont au-delà même de ce que nous pouvons imaginer. Nous savons tous que le coût de l'action serait mille fois moins important que le coût, demain, de la réparation. Et pourtant d'année en année nous glissons sur une pente déraisonnable et chemin faisant, la vitesse de la descente se fait plus rapide comme en témoigne les événements extrêmes et les crises auxquelles nos sociétés sont confrontées qui se multiplient de jour en jour.

Les conséquences des changements climatiques sont déjà visibles et elles défraient les chroniques presque quotidiennement. Tout cela aurait dû à minima interpeller nos dirigeants sur le fait que d'une façon ou d'une autre l'addition devra être payée par quelqu'un !

Continuer à imaginer qu'un pays sera à l'abri ou sera moins touché que les autres tient de la plus évidente irrationalité. Laisser les pays en développement avec de nouveaux fardeaux qui ne font que renforcer les difficultés auxquelles les populations sont déjà confrontées tient autant de l'égoïsme que de l'immoralité.

Il ne s'agit pas ici de distribuer des bons et des mauvais points. Notre histoire collective s'en chargera.

Doha n'a pas fonctionné. Certains sont en colère, d'autres abattus. Tous regrettent.

Doha pouvait-il faire mieux ? Oui assurément même si chacun savait que les échanges seraient difficiles compte tenu de divergences caricaturales. Certains délégués avaient d'ailleurs tentés dès le début de minimiser les objectifs pour être sûr de ne pas avoir à s'engager.

Doha aurait-elle dû faire mieux ? Oui assurément et à la mesure de l'urgence. Inutile de refaire la démonstration. Les faits, les chiffres, les risques, les conséquences ont été répétés jusqu'à l'ivresse.

Voilà, le temps de la conclusion est là. Je retrouve ici mes notes rédigées à l'issue de Durban. Les mots sont tristement les mêmes en remplaçant simplement Durban par Doha.

« Doha marquera notre histoire contemporaine comme un témoin gênant de l'incapacité pour nos gouvernements à répondre solidairement et dans un esprit de responsabilité partagée aux urgences qui plaident pour une action immédiate.

.../... Pour autant, Doha ouvre la porte à un « après » et ce point mérite d'être souligné ».

Au-delà du sentiment d'avoir perdu encore une fois une bataille, je fais partie des personnes qui pensent que nous avons évité le pire car les parties prenantes restent encore autour de la table et ont une enceinte pour continuer à travailler. Un clash complet aurait posé plus de problèmes que de solutions.

Comme je l'avais écrit à l'issue de Durban rien ne pourrait être pire que de baisser les bras car nul doute que cela ne pourrait que servir les pays et les acteurs qui délibérément torpillent et veulent détruire les rares avancées.

L'histoire n'est assurément pas encore totalement écrite. Il convient ici de rendre hommage à ces femmes et hommes politiques et aux représentants de la société civile qui se battent au quotidien pour faire avancer les choses.

La question du changement climatique n'est pas un sujet facile car elle questionne chacun d'entre nous sur ses modes de consommation et de production mais aussi sur son regard à l'autre. Rien ne pourrait être pire que de céder du terrain par lassitude ou par fatalisme.

Le futur ne sera pas simplement celui que nous voulons en référence au document décidé à Rio+20. Il sera ce que nous faisons.

Pour ce qui nous concerne ENERGIES 2050 continue et continuera à se mobiliser dans ce combat. ■

Stéphane POUFFARY,

Directeur Général d'ENERGIES 2050

stephane.pouffary@energies2050.org



Interview de Jean-Marie NIBIRANTJE, ministre de l'eau, de l'environnement, de l'aménagement du territoire, et de l'urbanisme du Burundi

**Afrique environnement plus : Après avoir pris part à la 18ème conférence des parties de la convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique, quelle lecture faites-vous de ces assises ?**

J-M NIBIRANTJE: Le constat fait, le monde est menacé par les effets néfastes dus au changement climatique. Cependant, suite à la demande incessante des pays en voie de développement, les pays riches, les pays industrialisés ne veulent pas répondre aux engagements demandés par les pays en développement. Ceci démontre qu'il y a une prise de conscience, mais le problème c'est le manque de cet engagement pour financer les pays pauvres pour qu'ils puissent, non seulement s'adapter, mais aussi passer aux mesures d'atténuation pour diminuer les effets néfastes du changement climatique. Nous avons aussi constaté qu'il y a un sérieux problème de manque de capacité technologique, le transfert de technologie n'est pas vraiment disponible dans les pays les moins avancés. Aussi, dans le domaine financier, il y a certes des engagements, l'Union Européenne qui promet de s'engager pour la deuxième période de Kyoto, ce qui montre quand même qu'il y a des pays qui

comprennent l'importance de continuer à lutter contre ce fléau du changement climatique.

**Afrique environnement plus : Le Burundi a pris part à ces assises et vous avez délivré un message sur l'état de votre pays en matière de changement climatique. Quel était la quintessence de ce message ?**

J-M NIBIRANTJE: Nous avons présenté comme la plus part des pays représentés à cette conférence sur le climat, l'engagement de notre pays dans la lutte contre ce fléau. Il faut noter que le Burundi fait face, aussi, aux effets néfastes du changement climatique depuis ces dernières années, et nous avons de fortes pluies qui s'abattent dans certaines régions du pays qui causent des inondations, des destructions des maisons dues à ces eaux qui stagnent dans ces localités touchées. Donc, face à cette réalité, le gouvernement a pris l'engagement de lutter contre ces effets dévastateurs, en optant pour la reforestation, à travers un programme national de reboisement. Nous avons aussi commencé à travailler sur un plan d'action, une stratégie et une politique nationale sur le changement climatique, ce qui n'était pas le cas auparavant.

**Afrique environnement plus : Nous allons de Cop en Cop, et nous en sommes pratiquement à la 18ème Cop mais les engagements antérieurs ne sont toujours pas respectés au regard de toutes les dispositions qui sont prises. Face à ce fléau, que doit faire l'Afrique pour éradiquer ce mal ?**

J-M NIBIRANTJE: Pour faire face à ce fléau de changement climatique, l'Afrique devrait normalement mettre dans les budgets nationaux, la priorité sur les activités d'adaptation et d'atténuation au changement climatique au lieu de compter ou attendre toujours les financements de l'extérieur promis par les pays en développement lors des différentes conférences. Il est, certes, important de poursuivre les négociations autour du groupe Afrique, en ce qui nous concerne, pour contraindre les pays du nord à plus de responsabilité vis-à-vis des mécanismes de soutien à l'adaptation au changement climatique, mais aussi au respect des engagements pris en vue d'accompagner les pays vulnérables par un apport de financement et de transfert de technologie conséquent. ■

Interview réalisé par Raoul SIEMENI



**En marge des assises de Doha, a eu lieu, une rencontre (concertation) ministérielle, le 6 décembre 2012, autour du thème : « La Francophonie : Quelle vision solidaire après Doha pour la lutte contre les changements climatiques ». Organisée par l'Organisation Internationale de la Francophonie, cette rencontre a été présidée par la République Démocratique du Congo, assurant actuellement la présidence de la Francophonie.**

## La rencontre des ministres des pays membres de la Francophonie à la COP18

Le cadre choisi pour abriter cette concertation était "The TORCH Hôtel". Elle s'est tenue sous forme de déjeuner-débat, et a connu la présence de plusieurs ministres et chefs de délégation francophones, y compris le Vice-président des Comores. Le Réseau Climat & Développement (RC&D) a été représenté à cette rencontre de haut niveau par Aissatou Diouf du Sénégal et Joseph Yaovi Kogbe du Togo.

L'objectif de la rencontre était d'ouvrir un débat entre les Ministres, les Chefs des délégations francophones et les partenaires au développement autour des principaux enjeux du nouveau régime de gestion du climat après 2012.

Les ministres congolais, gabonais, français et belge se sont succédé sur la tribune pour présenter l'état actuel des négociations actuelles sur le climat, de même que certaines actions qu'ils mènent sur le terrain. Ensuite,

ce fut le tour du Coordinateur Exécutif de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) et du Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) de présenter respectivement les conclusions de Rio+20 et les initiatives de la BOAD en lien avec les changements climatiques.

Entamant les débats proprement dits, la parole a été donnée à M. Aissatou Diouf du RC&D qui a livré le message du Réseau aux ministres et chefs de délégation présents à la concertation. Son intervention a suscité beaucoup d'intérêt auprès de la délégation belge qui a déclaré être profondément touchée par l'interpellation de la société civile. Elle a rappelé que la particularité de la Belgique est d'associer des représentants de la société civile dans sa délégation officielle. Cette intervention de la Belgique a été renforcée par celle des Comores qui a souhaité que la communauté francophone, après avoir écouté le cri de cœur de la société civile, prenne une position commune concernant la deuxième période d'engagement sous le Protocole de Kyoto.

Pour clore les interventions, la ministre Togolaise de l'Environnement et des Ressources Forestières, a invité tous les pays qui hésitent à s'engager pour la seconde période du Protocole de Kyoto à le faire sans tarder. Elle a aussi rappelé que la question des financements est fondamentale et doit être prise au sérieux, de même que le transfert de technologie adaptée pour permettre aux pays en développement d'assurer une croissance verte et la création d'emplois tout en prenant en compte la question du genre. ■



### Interview

**Interview avec madame Fatimata DIA TOURE, Directrice à l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie**

**Afrique environnement plus : Vous venez d'organiser au nom de la francophonie une concertation des ministres sur les questions de l'environnement. Quelle a été la motivation et que peut-on attendre de ce genre de rencontre ?**

**Fatimata :** Comme vous le savez, l'organisation internationale de la francophonie est observateur, nous ne négocions pas, ce sont nos pays qui le font. Il y a eu des interventions sur l'orientation à prendre sur ces questions concernant la deuxième période d'engagement, les financements, l'abonnement du fonds vert pour le climat et l'intégration du climat dans les préoccupations de développement. Nous, en tant qu'organisation d'ac-

compagnement et d'assistance, ce que nous faisons c'est d'essayer, justement dans le cadre de cette solidarité francophone, de mettre ensemble nos pays afin qu'ils puissent discuter ensemble, il n'y a pas de positionnement francophone unanime, parce qu'ils appartiennent à des groupes économiques différents, à des groupes de pays différents ; et là, l'idée de ces concertations, c'est pour que les pays du sud puissent s'asseoir et échanger sur les possibilités d'actions. Les négociations vont continuer, c'est sûr, mais en attendant, il faut faire des actions concrètes. Je pense que si vous avez écouté aussi bien le ministre français, et même le PDG de la BOAD (Banque Ouest Africaine

de Développement), que nous avons expressément invité pour qu'il vienne montrer l'engagement du secteur privé sur la question. Ce que nous attendons de la concertation, c'est que les pays du nord et du sud de l'espace francophone puissent se parler, puisse faire des actions concrètes ensemble en termes de projets d'atténuation, d'adaptation au changement climatique. D'ailleurs, le Président de la BOAD, a expliqué que sa structure a déjà une ligne d'action, une orientation et même une structure qui sera opérationnelle le 1er janvier 2013, pour assister les pays dans le renforcement des capacités, sur l'intégration des questions climatique, dans les politiques de développement durable. On ne peut pas attendre mieux, mais c'est tout ce que l'on peut faire.

**Afrique environnement plus : Quel est votre avis sur cette énième conférence des Nations Unies sur le climat ?**

**Fatimata :** Il en existera encore ! Heureusement que les Nations Unies ont existé, sinon où est-ce que nous allions nous retrouver pour parler. Des fois, des gens disent qu'il y aura des réunions, il faut que les gens se concertent, il faut que les gens parlent, qu'ils communiquent pour que l'on comprenne les enjeux, mais maintenant, il faut prendre des actions et là, je pense que les négociations sur le climat ont beaucoup duré sur les engagements internationaux. C'est ce qui pose problème, car il n'y a personne pour les contraindre. En attendant, le climat change et il a des impacts négatifs sur les questions de développement, et ce que nous voulons maintenant, c'est qu'il y ait des actions concrètes, parce que l'on sait que c'est à portée de main. Il existe des technologies, des approches, pour contribuer à la réduction des émissions des gaz à effet de serre. On parle de programme d'adaptation et d'atténuation, ce n'est rien d'autre que cela, donc, les négociations vont encore continuer, parce que tant qu'il y aura scène internationale, vous avez vu aujourd'hui que les négociations, il y a de cela 20 ans, ce n'était pas une même chose aujourd'hui, il y a des pays émergents qui veulent prendre leur place, bien que le groupe Afrique arrive avec une position africaine, et c'est sûr que ces négociations vont continuer. Mais parallèlement, il faut qu'il y ait des actions concrètes pour accompagner justement les besoins des populations qui sont en train de souffrir de ces impacts négatifs du changement climatique. ■

*Propos recueillis par Raoul SIEMENI*

# COP10 DE LA CONVENTION D'ABIDJAN

«Le financement de la gestion de l'environnement marin et côtier en Afrique se discutait à Pointe-Noire »

Pointe-Noire, capitale économique de la République du Congo, a abrité, du 12 au 16 novembre 2012, la 10ème réunion des Parties contractantes à la Convention relative à la coopération en matière de protection et de la mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la côte Atlantique de la région de l'Afrique occidentale, centrale et australe. Ces assises ont été placées sous le thème : « Financement des projets de gestion de l'environnement marin et côtier en Afrique ».

Convoquée par le Secrétariat de la Convention d'Abidjan, à l'invitation du Gouvernement Congolais, cette rencontre a été une occasion pour les délégués des pays membres de la Convention d'Abidjan de passer en revue certains points importants notamment la problématique de financement dans les projets de la gestion de l'environnement marin et côtier. Cette conférence s'est déroulée en deux phases.

## Prélude au conseil des Ministres...

La première phase a été la rencontre des experts. Ces derniers se sont appuyés sur les documents qui devaient être, par la suite, soumis au conseil des ministres des pays membres de la Convention d'Abidjan. Trois jours durant, ils sont arrivés à mettre sur pied les documents qui ont permis aux ministres de les valider.

Outre ces documents peaufinés, les experts réunis en Atelier, avaient

suivi l'exposé fait par le Docteur Paul Siegel sur le thème principal, à savoir « **Financement des projets de gestion de l'environnement marin et côtier en Afrique** ». Au cours de son exposé, l'expert P. Siegel s'est attardé sur les mécanismes permettant à obtenir les fonds de départ et ensuite renforcer les sources de financement domestique. Cette démarche demande, a soutenu l'exposant demande une planification et mobilisation de fonds stratégique pour le futur dont le succès dépendrait d'une stratégie de commercialisation réussie pour

convaincre ceux qui financent les projets.

Dr Paul Siegel pense que la collecte de fonds réussie repose sur la reconnaissance de ce qui est important, non pas selon la perception du technocrate, mais plutôt selon les priorités des bailleurs de fonds. Parmi les structures cibles pour opérer cette démarche figurent le ministère du commerce ; de la planification ; des Affaires étrangères et des transports. Sans oublier les communautés et le secteur privé. Outre les « mécanismes traditionnels » d'accès au fonds, il est important d'explorer les

possibilités dans les fonds de développement rural, les échanges dette-nature, le paiement des services environnementaux (gestion des bassins, les revenus du carbone, etc.) et le tourisme. Au regard de ce qui précède, d'autres sources possibles telles que les Fondations, ONG, les sociétés de fonds d'investissements sociaux du secteur privé au niveau régional.

En conclusion, le Docteur Paul Siegel a suggéré que la Convention d'Abidjan pourrait jouer un rôle de premier plan dans la création du fonds. Le renforcement de la communication est également important afin de diffuser ce qui fonctionne et ou, peut-être sous

la forme d'un bulletin d'information de la Convention d'Abidjan.

## Des recommandations soumises pour adoption

Parmi les matières traitées et soumises pour approbation des ministres figuraient 9 projets de recommandations notamment :  
- la Convention d'Abidjan doit utiliser son mandat en tant que cadre institutionnel, politique et juridique unique réunissant les 22 pays de la façade Atlantique de l'Afrique, pour traiter de questions de gestion de l'environnement marin et côtier y compris la mobilisation de fonds ;  
- Les Conventions

du Programme des Mers régionales du PNUE auxquelles les pays africains sont Parties Contractantes (Conventions d'Abidjan, Nairobi, Djeddah et Barcelone) doivent être impliquées dans la finalisation et la mise en œuvre de la stratégie maritime intégrée 2050 de l'Union Africaine ;  
- Les Parties Contractantes à la Convention d'Abidjan doivent profiter des mécanismes de soutien financier et technique existants au sud et travailler avec le Programme de la Coopération Sud-Sud du PNUD et autres mécanismes de financement similaires pour accéder à ces fonds et appui technique dans le but de la gestion durable de leurs ressources environnementales marines

et côtières. Parmi ces recommandations citées, l'on peut ajouter la création d'un centre de documentation, établir une plate-forme de communication et de recherche au sein du secrétariat de la Convention. Les Etats sont encouragés à contribuer à la mise en place de Réseaux d'Aires Marines Protégées (AMP), conçus dans le cadre de l'initiative conjointe UICN-Convention d'Abidjan, visant au renforcement des réseaux régionaux d'AMP, à savoir, le réseau Régional d'Aires Maritimes Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO) et le Réseau Régional d'Aires protégées en Afrique Centrale (RAPAC)

Photo de Famille COP 10 de la Convention d'Abidjan

## Les ministres se réunissent...

Prenant la relève des experts, la réunion des ministres des pays membres de la Convention d'Abidjan (Cop10) a été ouverte le 15 du même mois. Lors de la cérémonie d'ouverture, les conférenciers ont assisté à quatre allocutions notamment de M. Bouitis Viaudo, Maire central de Pointe-Noire, de Mme Jacqueline Alder, Coordinatrice du Programme Eaux douces et Ecosystèmes Marins, Division de la mise en œuvre des politiques du PNUE, Représentant le Directeur Exécutif du PNUE. De M. Henri Djombo, Ministre du Développement Durable et de l'Economie forestière du Congo et enfin celle de

M. Firmin Ayessa, Directeur de Cabinet du Chef de l'Etat Congolais, ouvrant les travaux.

Primo, le maire Central de Pointe-Noire a évoqué l'urgence et la nécessité de la réunion au regard des changements qui s'opèrent dans le monde notamment la crise environnementale et le changement climatique. Il a émis l'espoir de voir la solidarité des Parties contractantes être efficace pour traiter les questions environnementales dans la région. En sus, il a souligné son intérêt pour les résultats de ladite rencontre afin de guider Pointe-Noire dans la gestion des zones côtières de la ville.

Quant à la fonctionnaire du PNUE, représentant

le Directeur Exécutif de PNUE, elle a rappelée l'attention soutenue sur les programmes d'environnement marin et côtier lors des différentes réunions internationales et un certain nombre d'initiatives au cours de l'année 2012. Elle a aussi souligné la pertinence du programme de travail de la Convention d'Abidjan vis-à-vis de ces initiatives, et sans oublier la performance de cette convention en atteignant plusieurs résultats de la Cop9. Elle a loué les efforts initiés par les Parties dans le paiement de leurs cotisations et arriérés durant les 12 derniers mois.

Dans cette même logique, le ministre Henri Djombo, pour sa part, a souligné la vaste zone littorale de la Convention, sa riche bio-

diversité et les ressources naturelles qui sont importantes pour les activités économiques dans la zone de la Convention. Il a relevé les défis de la gestion de l'aire géographique de la Convention : le manque de coopération dans la gestion des ressources transfrontalières, les pratiques de pêche inappropriées, la pollution et la destruction des habitats côtiers. Pour relever ces défis, le ministre Congolais, a indiqué la nécessité de contribuer à revitaliser et renforcer la Convention d'Abidjan. Pour ce faire, des mécanismes de financements novateurs sont nécessaires.

Enfin, pour Firmin Ayessa qui a ouvert les travaux, il a accueilli les participants au nom du Président de la

République, Denis Sassou Nguesso. Il a remercié le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE) pour son soutien à la Convention d'Abidjan. Ensuite, il a réitéré, avant de déclarer ouvert les travaux, la nécessité d'élaborer un mécanisme de financement innovant, de répondre aux défis du moment et à encourager les Parties contractantes à soutenir financièrement la Convention par les paiements de leurs engagements.

### Des travaux...

Après cette cérémonie d'ouverture ponctuée par ces différentes allocutions, les ministres ce sont plongés dans le vif du sujet au cours duquel ils ont pris connais-

sance de deux Rapports : celui du Directeur Exécutif de Programme des Nations-Unies pour l'Environnement, présenté par le Coordinateur du secrétariat de la Convention, qui a été ensuite adopté et celle de la Commission de vérification des pouvoirs présentée par son président. Dans sa présentation, il indiqué que sur les 22 pays invités, seuls 12 avaient participé à la réunion.

Quant à l'examen et adoption des projets de décision, le Coordinateur de la Convention d'Abidjan à énuméré les projets de décision dont étaient saisis les participants au segment ministériel à la réunion en cours tels qu'approuvés lors du segment des experts. Parmi

ces projets en examen et adoptés, figurait le projet de décision CP.10/1 concernant le programme de travail pour la période 2012-2015, du projet de décision CP.10/2 sur les questions financières, adopté sans changement. La décision CP.10/3 qui table sur la transformation de l'Unité de Coordination régionale en un Secrétariat Exécutif, pour ne citer que ceux-là.

### L'Afrique du sud prochain pays hôte

Dans le but d'améliorer le fonctionnement de la Convention et par souci d'équité, le président a demandé que l'organisation des réunions des parties contractantes soit rota-

tive. Il a proposé que la 11ème réunion se tienne en Afrique du sud, proposition acceptée par tous. Au terme, les participants ont élu un bureau composé des pays ci-après : le Congo (Présidence), l'Afrique du sud et le Benin (Vice-présidences) et le Cameroun partage le poste des rapporteurs avec la Gambie.

La conférence adopte le Rapport de la 9ème réunion des Parties contractantes à la Convention d'Abidjan.

Deux jours, tel est le temps qui a permis aux ministres de parachever les dossiers soumis à leur appréciation pour une adoption finale. ■

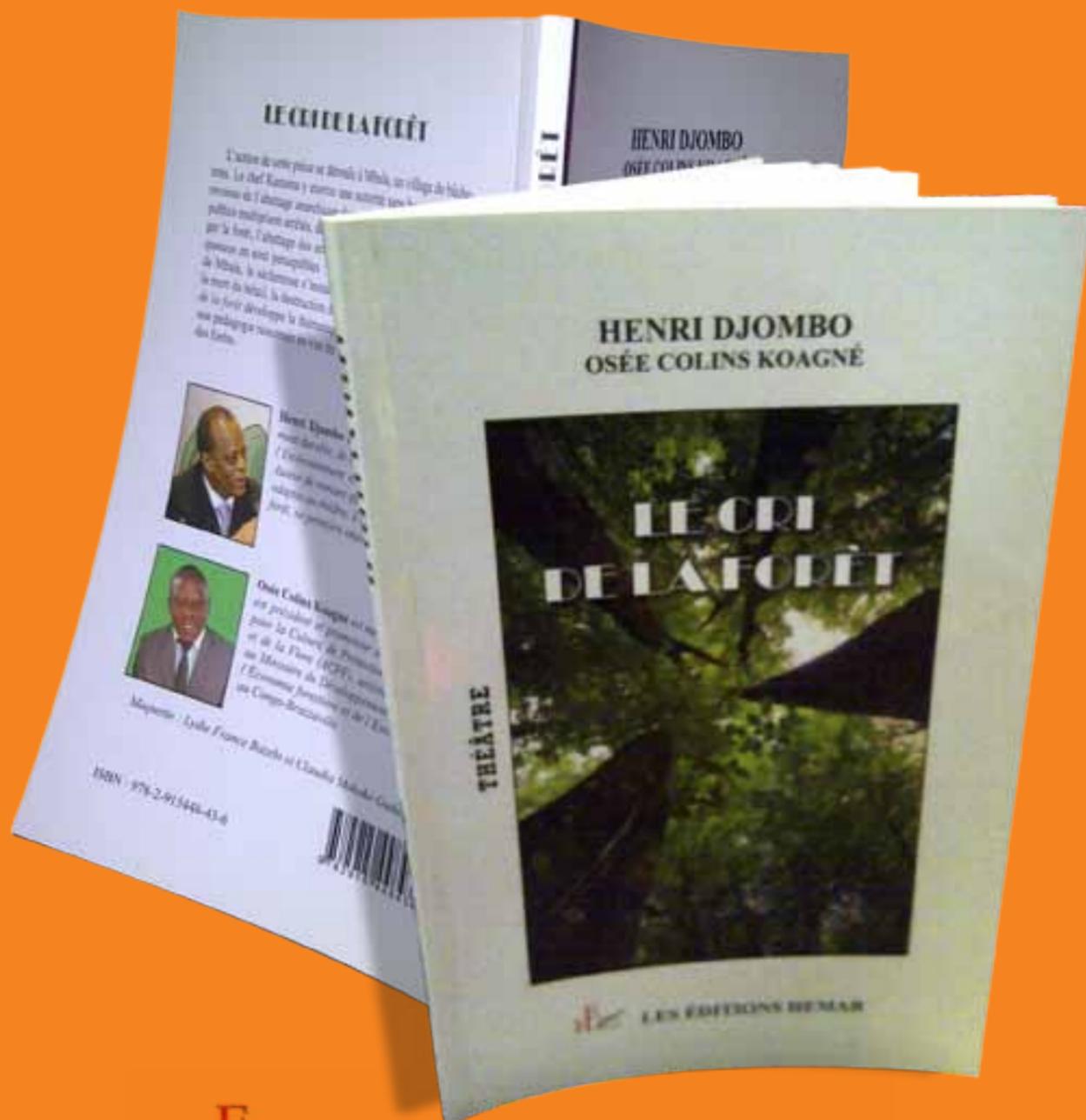
Wilfrid LAWILLA



# PUBLICATION DU LIVRE LE CRI DE LA FORET

**THEATRE**

PAR HENRI DJOMBO  
OSEE COLINS KOAGNE



**LES ÉDITIONS HEMAR**



DISPONIBLE EN AFRIQUE : CENTRALE, OCCIDENTALE, MAGREB ET AUSTRALE



Lisez et contribuez à sa survie

MAGAZINE BIMESTRIEL, D'ANALYSE ET DE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE, SIÈGE BRAZZAVILLE CONGO

[afenvironnementplus@yahoo.fr](mailto:afenvironnementplus@yahoo.fr)

CONTACTS : (+242) 05 519 62 49 / 06 806 05 29 / 05 794 55 36

# COP11

## DE LA CONVENTION DE RAMSAR

Quelques mois après la rencontre de la Cop 11, tenue à Bucarest en Roumanie, en juillet 2012, le Secrétaire général de la Convention Ramsar, Anada TIEGA, dresse le bilan de ces assises.



### AEP : Quel bilan dressez-vous du déroulement de la dernière cop 11 de la convention Ramsar?

**Anada TIEGA :** Le bilan est globalement positif, quoique la résolution relative aux zones humides et les changements climatiques ait suscité discussions et réticences. Les zones humides jouent un rôle important dans l'adaptation et la réduction des effets des changements climatiques, il nous appartient de le faire comprendre aux pays ignorants. La résolution a été finalement adoptée. Sa mise en œuvre se fera à travers un partenariat avec tous ceux qui interviennent en utilisant les zones humide ou en ayant un effet négatif ou positif. Cela est très capital, d'autant plus qu'on commence à comprendre ce rôle joué par les zones humides. Les eaux intérieures sont menacées à cause de la sécheresse. Les zones côtières et marines, toutes aussi importantes pour le stockage du carbone. Ces zones ont stocké du carbone au niveau des mangroves, des estuaires, et des récifs coralliens. Et quand on les dégrade, on libère ce carbone et contribue au réchauffement climatique. La banque mondiale et d'autres organisations travaillent dans

ce sens. Nous travaillons aussi à ce qu'une résolution sur l'énergie soit adoptée, cela regroupe beaucoup d'aspects y compris les industries extractives dont vous savez qu'elles sont très puissantes et influentes économiquement et financièrement. Nous ne pouvons pas nous opposer à eux, nous devons en faire des partenaires, et, ensemble voir, comment on peut exploiter sans accroître les effets négatifs sur l'eau. Il est question de voir aussi, au niveau des recherches sur l'énergie, comment gérer les zones humides à l'échelle des bassins.

Les questions de zones humides et d'urbanisation ont été traitées ensemble. On ne peut arrêter l'exode massif, mais on peut toutefois le gérer avec les principes que nous avons adoptés. Il faut voir comment intégrer la question des zones humides dans l'urbanisation puisque ces zones font partie de l'espace urbain. La ville de New York l'a compris en intégrant la question des zones humides dans l'urbanisation faisant du bassin versant une partie intégrée à l'espace urbain que gère la ville de sorte que toutes les activités s'y produisent sans dégrader la qualité de l'eau. Cette gestion de la nature qui permet d'obtenir l'épuration des eaux et sa fourniture en quantité et qua-

lité suffisante est nettement moins chère que l'épuration avec des engrais, pesticides. Malgré la démonstration, beaucoup de villes ne s'y mettent pas, et on se demande pourquoi. Donc, il faut une certaine éducation, un programme de prise de

conscience est en train d'être mis en place avec ITLEY, qui est une sorte d'organisation, qui intègre les pouvoirs locaux, les mairies, tous les gouvernements locaux, afin de faire une urbanisation durable. Nous travaillons aussi avec UN-HABITAT, qui est un organisme des Nations Unies qui s'occupe des établissements humains et qui s'intéresse à l'eau. Nous avons développé un programme pilote qui va commencer en Afrique de l'ouest. Nous espérons que cela aidera à démontrer que l'intégration des zones humides dans l'urbanisation est faisable. Cela pourra nous permettre de bien gérer les déchets qu'ils soient liquides ou solides pour qu'ils n'aillent pas dans les circuits fluviaux ou les nappes phréatiques. C'est un travail de partenariat, et nous devons travailler tous ensemble avec les gouvernements locaux mais aussi avec le niveau central parce que nous aurons besoin d'un cadre législatif qui permettra de définir des orientations, priorités sur la base desquelles nous pourrions travailler. Puis envisager après le problème sur le plan international, puisque nous faisons la promotion des zones humides à l'échelle des bassins parce que c'est le seul moyen d'intégrer les intérêts de ceux qui se situent en amont et en aval de ces zones humides. C'est pour cela que la convention est bâtie sur trois piliers essentiels: la conservation et l'utilisation durable des zones humides, la reconnaissance de zones humides internationales pour celles qui jouent un rôle d'importance internationale dans la réduction des effets des changements climatiques et la conservation de la biodiversité, la coopération internationale.

**Zones humide et tourisme:** Sur le plan touristique, les zones côtières, les plages des zones humides sont un atout indiscutable. Les zones humides qui bordent



les aires protégées, les parcs nationaux et les réserves nationales sont vitales à leur survie. Ainsi pour mieux gérer ces zones, nous avons signé un mémorandum de coopération avec l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), un système de

coopération a été mis en place pour que nous travaillions, non seulement avec l'OMT au niveau mondial, mais surtout pour qu'au niveau national, ceux qui s'occupent du tourisme soient en rapport avec ceux qui sont chargés de la faune, des zones humides et de la pêche pour faire du tourisme durable. La Namibie l'a compris, elle a mis en place un système qui permet de cibler les zones qui intéressent les touristes et a prévu des zones humides en milieu désertique pour permettre à la faune de s'y développer. Ce système implique que les compagnies touristiques travaillent en synergie avec les communautés locales, donc il y a un partage de responsabilités de telle manière que chacun fait son travail et les bénéfices sont partagés. Cela génère des emplois au profit des communautés locales qui ne demandent que cela. L'exemple namibien démontre combien la conservation des zones humides peut participer au développement socio-économique. En faisant de ces zones des priorités nationales, elles contribuent





à l'approvisionnement en eau, la sécurité alimentaire et à la santé humaine. A Bucarest, on a aussi parlé des zones humides et la santé, et une publication conjointe a été faite pour montrer le lien étroit entre zones humides et santé humaine. Si les zones humides sont saines et productives, la santé est protégée ; à contrario, cette dernière en prendra un coup. Nous voulons développer un partenariat réel basé sur les zones humides en faisant d'elles un atout majeur pour le développement socio-économique, qui réponde à la sécheresse, aux inondations, qui sont inévitables, mais qui peuvent être gérées grâce à la maîtrise des zones humides.

**A.EP : Ramsar a du mal à s'étendre sur le plan communicationnel et financier. Dans le cadre des fonds de fonctionnement autonome, quelles sont les mesures qui ont été prises à l'issue de cette conférence ?**

**Anada TIEGA :** La question du financement est très importante. Mais nous avons tout d'abord voulu démontrer combien la conservation des zones humides est d'une haute importance avant d'envisager la question du financement. Parce que sans démonstration pertinente, il n'y a pas de financement possible. Nous travaillons sur une nouvelle vision, stratégie qui fait que nous mettons en avant la question de l'eau, à travers les zones humides. Quand nous parlons des zones humides, on n'est pas compris ; mais quand on parle de l'eau, les gens comprennent mieux. Quant au rôle joué par les zones humides, lui, il est peut être compris plus tard, l'essentiel c'est d'abord l'eau en tant qu'élément indispensable à la vie, et comme les zones humides sont pourvoyeurs d'eau, naturellement, on ne saurait dissocier la question de l'eau de celle des zones humides. C'est cette vision que nous voulons promouvoir, parce qu'au début les gens se focalisaient sur le rôle des

zones humides par rapport à la faune. C'est vrai qu'il n'y a pas de faune sans zones humides, mais cela est aussi vrai pour l'humanité, pour toutes les activités, pêche, agriculture, industrie. Les zones humides sont des infrastructures naturelles qui ont été mises à notre disposition pour gérer l'eau, mais en plus des zones humides que sont nos fleuves, nos eaux intérieures, il y a les zones côtières et marines, les barrages, les zones d'irrigation dont Ramsar s'occupe. Il y a une résolution sur l'agriculture, sur le riz spécialement parce qu'il nourrit près de 2 à 3 milliards de personnes dans le monde. Cette denrée ne croît que dans les zones humides, donc nous travaillons pour que l'agriculture s'occupe aussi de la gestion des zones humides. C'est par cette stratégie que nous comptons faire comprendre aux pays qu'ils ont intérêt à investir dans les zones humides et nous développons de plus en plus une approche programme



à partir de laquelle chaque pays va faire l'inventaire de ses zones humides. La question du financement, nous voulons l'envisager d'abord au niveau national, c'est-à-dire que chaque pays devrait pouvoir investir pour gérer ses zones humides. Et pour y arriver, il faut, préalablement, faire l'inventaire des zones humides pour savoir quels sont les types de zones humides qu'il y a, et quel rôle joue chacun d'eux. Une fois que les pays l'auront fait, ils concevront et disposeront de politique, la législation en matière de zones humides, qui devront encadrer tous secteurs intéressant les zones humides, minier, agricole, touristique, et même la question du développement urbain. Il s'agit d'une politique multi-sectorielle qui prend en compte les intérêts de tous les secteurs et qui, en retour, va permettre à ces derniers d'intégrer les zones humides dans ce qu'ils font. Ces efforts nationaux une fois fournis, il va de soi qu'au plan international, l'élan se poursuivra. Aujourd'hui, il faut dire que les financements sont décentralisés, c'est-à-dire que les fonds sont alloués par pays, par exemple le Fonds mondial pour l'environnement qui normalement est un fonds global. Mais pour accéder à ces fonds, il faut d'abord faire de ces préoccupations des priorités nationales, que le pouvoir central s'engage à investir.

**AF : Quelle est la place des ONG au regard du rôle de relais, d'intermédiaire qu'elles jouent ?**

**A.T :** Elles sont d'une grande importance d'autant plus qu'on leur doit la naissance de Ramsar. Elles abattent un important travail de terrain et sont les partenaires officielles de Ramsar. On peut en compter 5, notamment, UICN, FMN, UNI, water international et tant d'autres comme la CI, la TNT désirent aussi se voir attribuer le statut de partenaires officiels. Nous travaillons également avec les ONG locales et nationales, qui nous aident à gérer les sites Ramsar. ■

Propos recueillis par Raoul SIEMENI

RAMSAR



A l'occasion de la 18e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CDP-18) qui s'est déroulé à Doha du 26 novembre au 7 décembre 2012, Raoul SIEMENI, Directeur de Publication d'Afrique Environnement Plus a interviewé simultanément Monsieur Anada TIEGA Secrétaire Général de la Convention de RAMSAR et Monsieur Stéphane POUFFARY, Directeur général de l'Organisation Non Gouvernementale ENERGIES 2050 (les lecteurs d'Afrique Environnement Plus connaissent bien Stéphane POUFFARY pour ses contributions régulières dans notre revue).

Les deux hommes ont longuement échangé de leurs visions respectives de l'état de nos sociétés et de l'urgence à transformer nos modes de consommation et de production. Chacun dans ses domaines respectifs d'intervention plaide pour une approche transversale et systémique des problèmes. Chemin faisant les deux personnalités ont rappelé qu'un défi qui serait traité de manière isolée, ne le serait que de manière transitoire car il faut s'attaquer aux origines des dysfonctionnements et ne pas se contenter d'en soigner les conséquences. Le développement durable doit nous inciter collectivement à transformer les trajectoires de nos sociétés.

La Convention RAMSAR et ENERGIES 2050 travaillent tous les deux pour une même cause et elles partagent la même vision et le même projet pour nos sociétés.

M. Stéphane POUFFARY et M. Anada TIEGA se sont séparés après un long moment d'échange en confirmant un intérêt à rapprocher leurs deux structures pour des actions conjointes à mettre en œuvre. Une belle aventure en perspective. ■



## L'ART DRAMATIQUE au Service de l'Environnement en Afrique

### ACPF : Théâtre de l'environnement, un cri de la forêt au-delà des frontières

Après un brillant parcours sur le plan national durant deux ans, et grâce à un projet financé par l'Ambassade de France, en 2011, l'ACPF (Association Congolaise pour la Protection de la Faune) à travers son "Théâtre de l'environnement" fait de sa célèbre pièce « Le cri de la forêt », un véritable instrument de communication. Donnant ainsi à la politique sous régionale, un "plan de convergence", en matière de forêt, un axe de plus à sa stratégie.

En effet, cette pièce écrite par Mr Osée Koagné, Président Fondateur de ladite association et artiste talentueux, et coécrite par son Excellence, Henri Djombo, ministre du développement durable et de l'économie forestière (Congo Brazzaville), dont la retouche en tant qu'écrivain environnementaliste a redonné, à la pièce, toute la quintessence que nous lui trouvons aujourd'hui et vient de dépasser la frontière nationale voire même continentale.

En 2011, en France, cette pièce connaîtra un grand succès lors de sa présentation, suscitant ainsi plus que de l'admiration parmi le public présent, une connaissance plus précise du Bassin du Congo, de son importance planétaire mais également des menaces qui planent sur sa survie. Elle aura également permis d'agrémenter plusieurs grandes rencontres internationales, parmi lesquelles, le conseil d'administration du fonds pour le carbone forestier de l'ONU-REDD, la conférence des journalistes en charge de l'environnement et tout récemment, un pays membre de la Comifac a eu l'honneur d'agrémenter la session conférencière qu'il organisait, de ce « Cri de la forêt ». Le ministre Henri Djombo, mécène de l'ACPF, avait eu la judicieuse idée d'ouvrir la voie à la troupe, lui permettant ainsi de s'exprimer ; l'acte dénote aussi bien au plan régional que planétaire. Cette première sortie Comifac s'est déroulée à N'Djamena, Tchad.

Pour comprendre les véritables dessous de cette ascension fulgurante, revisitons le parcours de cette troupe, qui se démarque par son originalité et son sens de l'innovation. Tout un programme écologique !



### Le mécène par qui tout est arrivé.

En 2002, dès le succès relatif et modeste, la troupe a été perçue par cette personnalité environnementaliste, Henri Djombo, qui a jugé qu'il s'agissait là d'une initiative à encourager, au regard de l'élan que le « Théâtre de l'environnement » allait donner au volet communication environnementale. Plus tard, de nombreuses pièces vont être réalisées, grâce au soutien du ministre, ce qui signalait les prémices du succès actuel.

L'arrivée de la pièce-fétiche « Le cri de la forêt » donnera à l'ACPF une dimension artistique considérable. Cette pièce demeurera certainement une œuvre de taille, du fait qu'elle replace le véritable art au service de l'environnement longtemps délaissé.



### Plus qu'un simple théâtre, un militantisme écologique

### Quels ont été les résultats concrets et leurs impacts socio éducatif sur l'ensemble des couches de la population congolaise ?

En 2011, grâce à un protocole de financement signé entre l'Ambassade de France représentée par son ambassadeur Jean François Valette, et l'ACPF, représentée par Mr Osée Koagné, président, l'Association allait, cette fois au-delà du virtuel artistique, matérialiser ses aspirations avec la mise en œuvre d'une série de projets, qui ont bien pris forme aujourd'hui. Au-delà de la sensibilisation et la communication, l'ACPF va entrer de plein pied dans la conservation.

Aujourd'hui, ce programme à terme a permis à l'ACPF, d'implanter près de 20 clubs, dénommés « Amis de la nature » au sein de divers établissements scolaires de Brazzaville. Une première !

Le volet conservation, va consister en une grande opération de reboisement, avec le planting de plus de 400 arbres, dont le suivi

est à l'heure actuelle effectif. « Ce sont là des projets que nous entendons étendre sur tous les départements du Congo », nous confiera Mr Osée Koagné. Cependant, il faut préciser que de tels projets supposent des financements conséquents, et l'appel est donc lancé, en direction des partenaires potentiels.

L'ACPF est un appui de taille au gouvernement dans sa stratégie diversifiée en matière de politique environnementale à travers ces différentes pièces présentées qui mettent toujours l'accent sur des pertinents thèmes d'actualité, tel le déboisement, le braconnage, l'implication communautaire, le rôle des chefferies ethniques et bien d'autres sujets.

La force des messages n'en est que plus que saisissable, par tout un chacun.

Un théâtre espérantiste, pour une lutte de sauvegarde d'un indispensable poumon gauche de la planète, qu'est le Bassin du Congo.

Enfin, il faut conclure que l'année 2013, qui s'annonce très fructueuse pour l'ACPF, nous réserve d'agréables surprises, avec l'arrivée de nouvelles pièces inédites. Nous ne pouvons vous en dire plus !

On peut conclure que l'étincelle allumée par le ministre Henri Djombo, n'a pas été un feu de paille, et devra tracer la voie à toutes les volontés éprises de la survie et de la sauvegarde de ce riche patrimoine qu'est le Bassin du Congo.

Toutefois, il faut tout de même rappeler que, ces dernières années, de nombreux partenaires sont venus en appui à l'ACPF, on pourra citer l'UE, à travers son projet PAVAP, l'Ambassade de France et bien d'autres. ■

Bonne chance à ces militants !

Lancement en 2013 de la deuxième  
journée internationale

## « Agite Ta Terre – Shake Your Earth »

par l'association ENERGIES 2050 et ses  
partenaires

Rejoignez-nous !



1<sup>ère</sup>  
JOURNÉE  
MONDIALE  
AGITE TA  
TERRE!  
2012

SHAKE YOUR EARTH! 2012

Développement Durable:  
POURQUOI? COMMENT?  
Mon Métier & Moi  
Dans 20 ans...

VENDREDI 8 JUIN

[www.energies2050.org](http://www.energies2050.org)

[contact@energies2050.org](mailto:contact@energies2050.org)

Art&Design: yaelartsworld.com

## L'« aventure » Agite Ta Terre – Shake Your Earth » continue.

Après une première édition réussie le 8 juin 2012, ENERGIES 2050 et ses partenaires sont heureux de vous inviter à nous rejoindre et à participer aux préparatifs de la deuxième édition qui se déroulera vers la mi-2013 (Accéder au bilan de l'édition 2012).

La première édition a rassemblé 8 organisations non

gouvernementales dans 7 pays (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, France, Madagascar, Niger, République Démocratique du Congo et Togo) sur le thème « Le développement durable, Pourquoi ? Comment ? Mon métier et moi dans 20 ans ».

Aujourd'hui, alors que vient de se terminer la 18<sup>ème</sup> Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CDP-18) qui s'est déroulée à Doha du 26 novembre au 7 décembre 2012, force est de constater que les défis restent en-

tiers et que la communauté internationale n'a pas réussi à se mettre d'accord sur la réponse à apporter aux conséquences des changements climatiques.

« Agite Ta Terre – Shake Your Earth » est une **initiative engagée dans la construction des possibles**. Nous refusons de penser que l'histoire est écrite. Nous sommes persuadés qu'il est essentiel que chacun puisse comprendre l'intérêt de transformer les contraintes en opportunités dès à présent et sur le long terme.

## Transformer les contraintes en opportu- nités : l'énergie au cœur des enjeux

L'énergie est au cœur des défis et des contraintes auxquels sont confrontés nos sociétés. C'est pourquoi nous avons décidé de traiter de la question énergétique pour notre deuxième édition. Même si le titre exact reste à définir avec nos partenaires, nous allons échanger sur

les enjeux, les défis mais aussi les opportunités d'action de la transition énergétique.

Comme pour la première édition, l'initiative « Agite Ta Terre – Shake Your Earth » se déroulera au même moment partout dans le monde et l'évènement sera organisé par les associations partenaires dans leur contexte local.

Un artiste nous a déjà confirmé son engagement à nos côtés pour la réalisation de notre affiche qui sera reprise par l'ensemble des partenaires.

## Pour mémoire, la genèse de l'Aventure « Agite Ta Terre – Shake Your Earth »

Lancée par l'association ENERGIES 2050 en 2012, l'initiative « Agite Ta Terre – Shake Your Earth » est une journée annuelle mondiale d'information et d'échanges sur les enjeux du développement durable, du changement climatique et de la protection de l'environnement à l'attention du grand public, des professionnels, des décideurs politiques et, d'une manière générale, de l'ensemble des personnes concernées par ces thématiques.





« Agite Ta Terre – Shake Your Earth » est une mobilisation citoyenne dont l'objectif est :

- de partager et transmettre des connaissances et savoirs avec les citoyens du monde, sur les enjeux et les défis de la mise en œuvre du développement durable, et d'inciter chaque citoyen à devenir acteur de la transformation de nos sociétés en faveur d'une société sobre en ressources naturelles, juste et solidaire ;
- de renforcer les échanges entre la jeunesse, les étudiants, futurs professionnels du développement durable avec les citoyens et les professionnels publics et privés de leurs pays respectifs ;
- de mettre en contact les citoyens avec des experts, des personnalités connues et reconnues au niveau national et international ;
- de renforcer les échanges pour susciter des instants de rencontre, des partenariats, actions et projets sur des problématiques et des préoccupations communes ;
- de permettre à des étudiants d'échanger avec des professionnels afin de les accompagner dans leurs démarches de recherche d'emplois.

« L'objectif de cette initiative est de pouvoir ressentir et comprendre l'état de la connaissance et de la mobili-

sation des citoyens du monde sur une thématique similaire. En effet, même si les problématiques restent les mêmes quelque soit le pays dans lequel nous vivons, les réponses s'inscrivent dans nos expériences locales et selon que l'on vive dans un pays industrialisé, en développement ou en transition, les leviers d'actions sont sensiblement différents. Agite Ta Terre entend contribuer à témoigner de cette diversité tout en invitant chaque citoyen d'où qu'il soit à se mobiliser en fonction de ses moyens. Nous espérons ainsi donner à chacun d'entre nous l'envie d'agir en tant que préalable indispensable à toute construction collective.

« Agite Ta Terre - Shake Your Earth » n'a de sens qu'en étant nombreux pour témoigner de notre diversité et de la pluralité de nos compréhensions.

Imaginer un monde différent sans être résolument témoin et acteur de ce changement nous paraît inimaginable au regard des défis que rencontrent nos sociétés. Agite Ta Terre, c'est notre manière à nous de contribuer à transformer les apparentes difficultés en opportunités d'action collective à la recherche d'un mieux vivre ensemble » précise Stéphane Pouffary à l'origine d'Agite Ta Terre.

ENERGIES 2050, à l'origine de cette initiative a pour responsabilité particulière de stimuler la mobilisation d'associations et de les encourager à organiser des manifestations décentralisées.

Que vous soyez étudiant, citoyen ou membre d'une ONG, n'hésitez pas à nous contacter si cette initiative vous intéresse et rejoignez le Collège des amis « Agite Ta Terre - Shake Your Earth ». ■



## Présentation d'ENERGIES 2050

ENERGIES 2050 est une Association sans but lucratif déclarée, régie par la loi du 1er juillet 1901 travaillant exclusivement dans l'intérêt général. ENERGIES 2050 est enregistrée au registre des associations sous le numéro : W061002467.

ENERGIES 2050 est une ONG -Organisation internationale non gouvernementale qui travaille dans l'intérêt général sur les questions associées au développement durable, au changement climatique et

aux défis énergétiques. ENERGIES 2050 désire notamment replacer une approche énergétique en accord avec les principes de l'éco-développement au cœur de l'action citoyenne en promouvant la maîtrise de la demande en énergie et les énergies renouvelables.

Les actions d'ENERGIES 2050 s'inscrivent simultanément au niveau local, point d'ancrage de toute mise en œuvre et laboratoire des actions à élaborer et au niveau global car il s'agit de dupliquer les expériences exemplaires tout en bénéficiant des leçons tirées des expériences non réussies.

Les recherches et actions d'ENERGIES 2050 concernent l'éco-développement et le développement durable ; les politiques climatiques (atténuation, adaptation et résilience), environnementales et énergétiques ; la maîtrise de la demande en énergie et les sources d'énergies renouvelables ; le bâtiment et le secteur de la construction ; les défis et opportunités des territoires ruraux et urbains ; les villes durables ; l'économie de l'écologie et de l'environnement ; les ressources naturelles, les biens communs de l'humanité ; les stratégies de développement bas carbone ; les dynamiques entrepreneuriales responsables et la performance des entreprises ; le genre ; l'éducation à l'environnement ; les dynamiques sociales, les changements de comportement et l'action citoyenne.

En plus des membres citoyens, ENERGIES 2050 rassemble des experts du monde entier qui travaillent depuis de nombreuses années dans leurs métiers respectifs avec des ONG ; des universités ; des Fondations ; des entreprises ; des villes et autorités locales ; des organisations et réseaux nationaux, régionaux et internationaux tels que la Commission européenne, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement -PNUÉ-, le Programme des Nations Unies pour le développement -PNUD-, l'Organisation Internationale de la Francophonie -OIF- et son organisme subsidiaire l'Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie -IEPF-, la Banque mondiale, la Banque européenne d'investissement, l'Agence Internationale de l'Énergie -AIE-, le Conseil européen des énergies renouvelables -EREC-,... et d'autres acteurs majeurs. Ils ont participé à de nombreux projets et activités locales, régionales, nationales et internationales. ■

Contact :  
ENERGIES 2050  
688 Chemin du Plan  
06410 Biot – France  
Téléphone : +33-(0)6-80-31-91-89  
contact@energies2050.org  
Site Internet : www.energies2050.org

L'appellation « Agite Ta Terre – Shake Your Earth » est une marque déposée auprès de l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle) sous le numéro INPI 12/3 904 106 conformément au Code de la propriété intellectuelle.

# L'économie verte notre vision écologique



Son Excellence, Monsieur Denis **SASSOU N'GUESSO**  
Président de la République

Création d'une zone de reboisement multi spécifiques de 1000 hectares dans la localité de PK45, district d'Ignié, pour le lancement officiel du Programme National d'Afforestation et de Reboisement (PRONAR)



**PRONAR**  
Programme National d'Afforestation et de Reboisement  
National Program of Afforestation and Reforestation